

Le président du parti Démocrates
Yaïr Golan accuse

**Israël tue des bébés
pour le plaisir**



Lire en page 03

P07

ORAN

Ancrage de la culture citoyenne et de la participation
L'université, un partenaire stratégique

Aïd El Adha

**Augmentation du nombre de points de vente
de moutons importés**

Trémie du rond-point pépinière
Les travaux avancent à un rythme soutenu



Ministère de la justice

Le SG reçoit le vice-président du CICR



Le secrétaire général du ministère de la Justice, M. Mohamed Regaz a reçu, lundi au siège du ministère, le vice-président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), M. Gilles Carbonnier, avec lequel il a évoqué les relations historiques entre l'Algérie et ce comité, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en marge de la participation de M. Carbonnier aux réunions annuelles du groupe de la Banque islamique de développement (BID), qui se tiennent à Alger du 19 au 22 mai 2025, les deux parties ont passé en revue "les relations historiques entre l'Algérie et le CICR, qui remontent à la Révolution de libération, et le rôle du CICR à l'époque à travers ses visites aux

prisonniers algériens durant la période coloniale, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger", selon le communiqué. La réunion a également porté sur "l'état de coopération entre le ministère de la Justice et le CICR en matière de droit international humanitaire, d'une part, et des visites aux établissements pénitentiaires, d'autre part", ajoute la même source. Les deux parties ont salué "le rôle de l'Algérie dans le soutien et l'application des dispositions du droit international humanitaire, au niveau international au sein du Conseil de sécurité et au niveau interne, à travers la consécration des dispositions des chartes internationales dans le droit interne, ce qui a permis à l'Algérie de devenir un pays pionnier dans ce domaine", conclut le communiqué.

Association «la Radieuse»

Hommage au MOB et Nedjm Benaknoun et une pensée à Djamel Menad



La Radieuse s'est déplacée à Alger et à Béjaïa pour rendre un vibrant hommage au MOB et Benaknoun pour leur accession au palier supérieur après avoir été champions, le MOB en ligue 2 et Benaknoun en ligue professionnelle Une. La fête de l'accession a vu la présence de figures sportives à l'image de Lakhdar Belloumi, Fodil Megharia, Aziz Derouaz, l'homme de l'âge d'or du handball national, Hadj Adlane, Bentala, Bouiche, Kada Chafi, le président de la Radieuse ainsi que plusieurs autres vedettes sportives. Des coupes, des médailles et des diplômes d'honneur ont été remis en reconnaissance des efforts fournis durant toute la compétition, aussi bien pour les joueurs que pour les dirigeants et les staffs techniques et administratifs.

Les présents ont aussi souligné l'aide et le soutien des autorités de la wilaya de Béjaïa et du Conseil communal de Benaknoun. Les dirigeants du MOB et de NEDJM Benaknoun ont remercié l'association Radieuse pour sa participation à la fête de l'accession et l'hommage rendu aux figures sportives des deux équipes et des représentants de leurs supporters. La délégation de la Radieuse n'a pas manqué d'avoir une pensée pour l'une des grandes vedettes du football algérien et de l'équipe nationale, le défunt Djamel Menad qui nous a quitté il y a quelques temps (Allah Yerhamou). Son frère Salim a reçu un diplôme de reconnaissance particulier de la part de ses coéquipiers et tous ceux que le défunt avait côtoyé sur les terrains de football.

Réunions de la BID

Le Premier ministre préside la cérémonie d'ouverture officielle



Chargé par le président de la République, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mardi soir, au Centre international des Conférences "Abdelatif Rahal" (Alger), l'ouverture des travaux des Assemblées Annuelles de la Banque Islamique de Développement (BID), abritées par l'Algérie, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans son allocution prononcée à cette occasion, le Premier ministre a réaffirmé le soutien du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux efforts du Groupe de la BID, en faveur du développement et de la prospérité commune mais aussi pour le renforcement de la coopération et de l'intégration entre les pays du monde islamique, soulignant que l'accueil, pour la troi-

sième fois, par l'Algérie, des Assemblées annuelles de ce Groupe témoignait de sa ferme conviction de l'importance de la coopération et de la solidarité islamiques en vue d'une croissance économique intégrée. Larbaoui a rappelé que l'Algérie avait été l'un des premiers pays à adopter l'idée de la création d'une banque de développement soutenant la croissance et contribuant à la consécration de la volonté de coopération entre les peuples de la Oumma musulmane, saluant, par là même, les réalisations du Groupe, notamment le nouveau cadre stratégique décennal de la BID, qui nourrirait, d'avantage, la conviction collective quant à la contribution du Groupe à l'édification d'un monde islamique intégré orientant ses efforts et ses capacités sur la prospérité et le progrès des peuples.

Algérie-Portugal

Mémorandum d'entente entre les organismes de régulation de l'énergie



Un mémorandum d'entente a été signé à Lisbonne (Portugal) entre l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) et l'Entité de régulation des services énergétiques du Portugal (ERSE), afin de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la régulation énergétique. La cérémonie de signature de ce mémorandum d'entente s'est déroulée jeudi dernier, entre le président de l'ARH, Rachid Nadil, la présidente du CREG, Wassila Betata Ati-

mene et le président du Conseil d'administration de l'ERSE, Pedro Verdelho, selon un communiqué du ministère de l'Energie et des mines et des énergies renouvelables. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des travaux menés sous l'égide de l'Association méditerranéenne des régulateurs de l'énergie (MEDREG), à laquelle l'Algérie est pleinement engagée en tant que membre fondateur ayant assuré la vice-présidence puis la présidence de cette association à ses débuts et occupe actuellement sa vice-présidence.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Le président du parti Démocrate Yaïr Golan accuse Israël tue des bébés pour le plaisir

Par B.Habib

Netanyahu sous la pression des poursuites et de la rue est aujourd'hui poussé à sortir du gouvernement «par la petite porte» mais ce dernier continue de tuer des femmes et des enfants espérant se faire une virginité et faire admettre à la population une indue hypothèse d'extinction de l'entité sioniste en danger pour gonfler une popularité déjà suffisamment ébranlée par ses bourdes à profusion et sans fin. Ses hommes politiques et à commencer par les démocrates se dressent aujourd'hui contre lui et lui dénie le statut de premier ministre. Les dissidences et les démissions au sein du gouvernement israélien se sont prolongées à une véritable chasse croisée de déclarations interposées entre ministres et parois entre hommes politiques au sujet de la guerre injustifiée et insensée que mène depuis le 7 octobre 2023 l'état sioniste dans la bande de Ghaza et ce qu'elle a provoqué comme pertes humaines immondes en femmes et enfants. Et pas plus tard que mardi, une déclaration du chef de file des Démocrates a engendré une bombe en Israël. Le sentiment d'impréparation et d'incapacité d'Israël à assurer sa défense a conduit le gouvernement soumis à une forte pression de la population à supprimer l'exemption militaire des juifs orthodoxes en place depuis 1948 et à les enrôler par milliers dans la guerre contre Ghaza ce qui a vivement accentué le fossé entre Netanyahu et ses électeurs. De plus, non seulement une partie de la population juive demande le départ du premier ministre mais également des hommes politiques des plus en vue com-

me celui du parti des démocrates qui a qualifié la politique de Netanyahu d'échecs cumulés. Dans un discours d'une rare virulence prononcé à la télévision nationale mardi, le président du parti des Démocrates, Yair Golan, s'est mis en opposition aux critiques ayant afflué après les propos qu'il avait tenus dans la matinée et qui ont suscité un tollé. Il avait déclaré qu'Israël tuait des bébés à Gaza «comme passe-temps». Cette déclaration fracassante a obligé certains cercles comme Tsahal qui redouble de férocité à Ghaza alors que Benjamin Netanyahu croit jouer les humanitaires. Rectifiant les tirs de ses déclarations préférant les ajuster sur Netanyahu, Bolan a fait savoir que sa critique «concernait le gouvernement, pas Tsahal». «J'ai dit ce matin que nous sommes un pays sain d'esprit qui ne tue pas d'enfants. Lorsque les ministres de ce gouvernement célèbrent la mort et la famine endurées par des enfants, nous devons le dire.

Je faisais uniquement référence au gouvernement qui a le plus enregistré d'échecs dans toute l'Histoire d'Israël, et non à Tsahal. Notre mission est de veiller à ce qu'Israël reste un pays sain d'esprit qui ne tue pas d'enfants, que ce soit comme passe-temps ou pour des raisons politiques», a dit Golan. «Un gouvernement qui parle d'une bombe atomique à Gaza n'est pas un gouvernement juif». «Ni Smotrich ni Ben Gvir, qui ont échappé au service militaire, et certainement pas Netanyahu ne m'apprendront ce qu'est l'éthique du combat et ce que signifie protéger l'armée israélienne. C'est pourquoi je ne suis pas disposé à ne rien dire lorsqu'un gouvernement irresponsable porte atteinte à mon armée. Ceux

qui ont vraiment Tsahal à cœur... doivent se dresser avec courage contre le gouvernement», a affirmé Golan. Golan a ensuite accusé le gouvernement d'avoir transformé la guerre en «une guerre sans objectif sécuritaire ou national», affirmant que «ce que nous observons maintenant à Gaza n'est pas une manœuvre qui vise à libérer les otages – parce qu'il était possible il y a longtemps d'obtenir la libération de tous les otages dans le cadre d'un accord global et de les rapatrier chez eux». L'opération actuelle à Gaza n'est pas non plus «une campagne pour renverser le Hamas» car Israël aurait pu depuis longtemps prendre des mesures pour commencer à mettre en place une alternative à la gouvernance «avec l'aide des sunnites modérés, en tant que projet régional qui renforce la position et la sécurité d'Israël», a-t-il poursuivi.

En ce qui concerne les critiques dont il a fait l'objet, Golan a indiqué qu'il n'était «pas effrayé par la machine à poison», ni «par les brimades», ni «par les tentatives qui visent à terroriser tous ceux qui se risquent à dire la vérité». S'exprimant lundi sur une chaîne publique, l'ancien chef d'état-major adjoint de Tsahal avait déclaré que «Israël est en passe de devenir un État paria, si nous ne recommençons pas à agir comme un pays sain d'esprit». Le chef politique, qui n'est pas membre actuel de la Knesset, avait ajouté qu'«un pays sain d'esprit ne se bat pas contre des civils, ne tue pas des bébés comme passe-temps et ne se donne pas pour objectif d'expulser des populations». Des propos qui avaient suscité des critiques de la part de la coalition et des chefs de tous les partis d'opposition juifs.

Adoption du projet de loi contre les stupéfiants et les psychotropes Les barons de la drogue dans le collimateur

Par Nadira F.

Désormais et à la faveur de cette adoption par les députés de la chambre basse, le projet de loi modifiant et complétant la loi N 04-18 relative à la prévention contre les stupéfiants et les substances psychotropes et à la répression de l'usage et du trafic illicites de drogue prévoit de nouvelles dispositions inhérentes aux procédures préventives et thérapeutiques et au volet coercitif, en tenant compte des effets néfastes de la drogue sur la santé publique, la sécurité et l'ordre publics. Il vise également à protéger la sécurité nationale contre les risques d'usage et de trafic de drogues et de substances psychotropes à travers un traitement approfondi de tous les déséquilibres sociétaux qui en résultent, et en adoptant des mécanismes de prévention et de sensibilisation, outre la protection des établissements éducatifs et de formation et l'amélioration de la coordination entre secteurs. Le texte prévoit, en outre, de nouveaux mécanismes susceptibles de protéger les instances publiques, les institutions d'utilité publique, les sociétés et instances relevant du secteur privé, en imposant la néces-



sité de joindre aux dossiers des candidats aux concours de recrutement auprès des instances et institutions précitées, des tests médicaux négatifs au dépistage de substances ou de comprimés psychotropes. Pour ce qui est des examens médicaux périodiques au niveau des établissements éducatifs et de formation, peuvent inclure aussi des tests de dépistage dans le but de détecter la toxicomanie précoce, et ce, avec l'autorisation des tuteurs légaux ou celle du juge des mineurs si nécessaire. Lors de la séance de l'adoption après les amendements introduits par les par-

lementaires sur le durcissement des sanctions et sur la mise hors d'état de nuire des barons de la drogue, la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés a salué la teneur de ce texte et les objectifs tracés dans ce sens, ainsi que les mesures qu'il prévoit pour la prévention contre les stupéfiants et les substances psychotropes et la répression de leur trafic et de leur consommation illicites, appelant les citoyens à interagir positivement avec ses dispositions visant à renforcer leur protection contre la criminalité et les fléaux sociaux.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Le visage hideux des sionistes à Ghaza

«Comment donc! Quand ils triomphent de vous, ils ne respectent à votre égard, ni parenté ni pacte conclu. Ils vous satisfont de leur bouche, tandis que leurs cœurs se refusent; et la plupart d'entre eux sont des pervers».

Touba/Coran

Le sioniste est un sioniste, dans son esprit, au cours de son histoire, dans ses relations avec autrui. C'est un diable ressuscité dans la forme humaine. Le hic, c'est que le monde entier est conscient de cette donnée, dont personne ne feignait d'ignorer la réalité. C'est la première fois que la communauté internationale se trouve incapable de mettre un terme à cette injustice ayant défrayé la chronique. Le mis en cause, le criminel Netanyahu, non seulement, n'a pas été traduit devant le TPI, mais il continue jusqu'à ce jour à commettre, sans répit et à ciel ouvert, ses crimes contre l'humanitési vous avez des doutes sur le visage hideux et l'essence criminelle du sioniste, allez lire la Bible, notamment les livres relatant les guerres criminelles menées par les juifs en Palestine contre les peuples riverains. Cette Bible qui a été écrite par eux et non par leurs ennemis. Le drame, c'est que ces livres bibliques relatent ces crimes, servant de références religieuses et spirituelles pour Netanyahu, ses acolytes et, évidemment, à ses alliées «sionistes» occidentaux. Donc, c'est une forme de « djihad », sous une version judaïsée. Mais, le monde entier sous la bannière de l'Occident mène une guerre sans merci, depuis des décennies contre l'idée du « djihad » traité comme étant une forme de terrorisme. Pourquoi donc, ne pas s'opposer à ce terrorisme d'Etat inspiré de la Bible et mené contre le peuple palestinien, depuis 1948. Les droits de l'Homme, l'humanité, l'humanisme, la solidarité humaine, tout ce lexique, c'est du bluff ...tout cela est sournoisement, utilisé afin d'hypnotiser la race humaine. Ce qui expliquerait, d'ailleurs, la tragédie de Ghaza devenue un grand spectacle, suivi en direct et à ciel ouvert. La réalité des choses, c'est tout une autre considération. La réalité, c'est le droit de la force et non la force du droit. Si vous êtes faible, vous êtes «out»! ...cette grande supercherie qui est appelée le droit international, la charte onusienne des droits de l'homme et du citoyen, ainsi que toute cette friponnerie n'est qu'une super hypocrisie, visant à mettre l'humanité assommée, dans un vaste enclos ...et ce, sont les puissances occidentales qui devraient, elle seules, décider ce qui est juste et ce qui est faux ...ce qui est terrorisme et ce qui ne l'est pas.

Lors d'une opération de ratissage Un terroriste abattu à Ain Defla

Un terroriste a été abattu, une arme semi-automatique de type Simonov et une quantité de munitions ont été récupérées lors d'une opération de fouille et de ratissage, menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le secteur militaire dans la zone d'Amrouna (Ain Defla), a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage dans la zone d'Amrouna au Secteur militaire d'Ain Defla (1ère Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, hier mardi 20 mai 2025, un (1) terroriste et récupéré une (1) arme semi-automatique de type Simonov et une quantité de munitions", précise la même source. "Cette opération qui est toujours en cours, confirme, une fois de plus, la vigilance et la détermination des Forces de l'Armée nationale populaire à traquer ces criminels jusqu'à leur totale éradication", ajoute le communiqué.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Rationaliser l'énergie, priorité en Algérie

En Algérie, la consommation d'énergie augmente chaque année d'environ 4 %, un phénomène observé depuis plus d'une décennie. Cette hausse, liée au développement économique dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie et de l'agriculture, cache aussi un important gaspillage énergétique, comme l'a expliqué Chabane Merouane, directeur général de l'APRUE, sur Radio chaîne 3. Selon lui, jusqu'à 50 % de la consommation actuelle pourrait être économisée, tant au niveau des institutions publiques que des citoyens peu sensibilisés à l'importance de la rationalisation. Face à ce constat, le gouvernement a lancé une campagne nationale de rationalisation de la consommation énergétique. Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a donné le coup d'envoi de cette initiative à Alger, lors d'une rencontre dédiée au bilan annuel du groupe Sonelgaz et aux préparatifs pour l'été 2025. Placée sous le slogan « Rationaliser notre énergie... protéger notre avenir », cette campagne vise à sensibiliser l'ensemble des consommateurs, y compris les associations professionnelles, à réduire leur consommation d'électricité et de gaz pour préserver les ressources naturelles. Au-delà de la sensibilisation, cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus large impulsée par le président Abdelmadjid Tebboune, qui préconise une gestion prospective de l'énergie, reposant sur de nouveaux mécanismes de régulation et de contrôle, tout en renforçant les investissements dans les énergies renouvelables comme l'hydrogène vert et le solaire, secteurs où l'Algérie possède un fort potentiel. Cette double approche — réduction des gaspillages et développement des énergies durables — constitue un enjeu crucial pour assurer la sécurité énergétique du pays face à une demande croissante.

Rotterdam
Sonatrach prend part au Sommet mondial de l'hydrogène

Le Groupe Sonatrach prend part aux travaux du Sommet mondial de l'hydrogène, qui se tient dans la ville de Rotterdam (Pays-Bas), du 20 au 22 mai, a indiqué mardi un communiqué du Groupe. Cet événement international important se veut un forum essentiel pour les principaux acteurs du développement de l'hydrogène, et constitue l'un des leviers de la transition énergétique mondiale, rassemblant à l'édition 2025 plus de 15.000 professionnels du secteur et près de 500 exposants, parmi lesquels une délégation représentant le Groupe Sonatrach, précise le communiqué. Ce sommet est organisé par le Conseil de l'énergie durable et le Groupe RX Global, en partenariat avec le Gouvernement des Pays-Bas, la province de Hollande-Méridionale, et la municipalité et le port de Rotterdam. Il s'agit d'une plateforme d'échange de vues sur les enjeux majeurs relatifs aux différentes étapes de la chaîne de valeur de l'hydrogène bas carbone, de la production au transport et au stockage, jusqu'à son utilisation finale, dans le cadre de la transition énergétique mondiale. Le programme du sommet prévoit des conférences de haut niveau, ainsi que des sessions techniques inscrites dans la série "H2 Tech Series", destinées à mettre en lumière les avancées technologiques réalisées dans ce domaine, en sus de visites de sites industriels liés à l'hydrogène au niveau du Port de Rotterdam. Dans ce contexte, le Groupe a indiqué qu'il entend contribuer activement aux différents travaux du sommet, notamment à travers la participation du directeur central des énergies vertes et renouvelables, M. Youcef Khenfer, en qualité d'intervenant au 9e forum consacré au thème "Le rôle de l'hydrogène bas carbone et des technologies de capture et de stockage du carbone sur le marché mondial de l'hydrogène".

Secteur de l'énergie et des mines en Algérie

Un pilier important dans la diversification de l'économie

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a affirmé, mardi à Alger, que le secteur de l'énergie et des mines était un pilier important dans la diversification de l'économie du pays, dans le cadre d'une stratégie nationale intégrée. Intervenant lors d'une conférence à l'occasion des Assemblées annuelles de la Banque islamique de développement (BID), organisées au Centre international des conférences (Abdellatif-Rahal) sur les "stratégies de diversification de l'économie pour le développement durable", le ministre d'Etat a précisé que la stratégie nationale en matière de diversification de l'économie et de réduction de la dépendance aux hydrocarbures s'appuyait sur le secteur de l'énergie et des mines, à travers le développement de l'industrie manufacturière et le renforcement de la couverture électrique pour les secteurs agricole et industriel, en vue de leur permettre prochainement de générer de la richesse, de créer de l'emploi et de renforcer la valeur ajoutée. Lors d'une séance débat, M. Arkab a indiqué qu'en matière d'hydrocarbures, "un programme intensif a été élaboré, se reflétant dans divers projets lancés, dont le projet de la raffinerie de Skikda et celle de Hassi Messaoud, avec une capacité de 5 millions de tonnes, en sus des projets de transformation

des produits bruts, tels que le gaz en engrais pour soutenir les industries manufacturières". Et d'ajouter que l'électricité et les énergies renouvelables constituent l'un des axes de contribution du secteur de l'énergie dans la diversification économique, relevant l'existence de "grands projets programmés, visant à étendre le réseau pour atteindre plusieurs zones industrielles et des exploitations agricoles, l'objectif étant de soutenir l'industrie et l'agriculture pour accélérer la démarche de diversification de l'économie". Dans le même contexte, Sonelgaz supervise un projet "ambitieux" pour la fabrication de divers équipements énergétiques visant à soutenir la maîtrise des technologies, à travers la concrétisation des projets de l'énergie électrique (production, transport, et stockage), a indiqué le ministre. Arkab a mis l'accent, dans ce sens, sur le rôle que doit jouer la mine de fer de Gara Djebilet et la mine de zinc de Oued Amizour à Béjaia, ainsi que le projet de phosphate intégré à l'est algérien. Il a souligné que d'autres projets miniers entreront en activité à l'avenir, affirmant que "l'objectif escompté est la création de richesse, la garantie de postes d'emploi dans plusieurs régions, la maîtrise technologique et le développement industriel dans le pays". De son côté, M. Rami Ahmad, vice-président de la Banque islamique de dévelop-

pement (BID) chargé des opérations a cité les défis de diversification de l'économie auxquels plusieurs pays font face parmi les Etats membres de la banque, affirmant qu'en dépit de cette dépendance à un seul produit économique comme les hydrocarbures et les produits miniers, des stratégies nationales sont inscrites pour sortir de cette situation. L'intervenant a relevé, en outre, la dépendance des économies à une seule ressource touchant 51 Etats membres, ce qui crée "une vulnérabilité économique d'une manière ou d'une autre", soulignant le rôle que peut jouer la BID dans la contribution à la diversification des économies des pays. La banque a lancé en 2023 un plan d'action dans le domaine de l'économie verte et de la protection du climat, a rappelé le même responsable, ajoutant qu'un montant de 5,5 milliards de dollars a été alloué au niveau de la banque, durant les trois dernières années, au financement climatique, destiné en particulier aux pays confrontés aux effets des changements climatiques ou faisant face à des conflits. Les participants à la conférence ont insisté sur les efforts consentis dans plusieurs pays membres de la BID pour sortir de la dépendance aux produits bruts, à travers l'investissement dans les groupements industriels et le développement des compétences humaines.

Pour financer les projets

Les institutions financières appelées à mobiliser davantage de ressources

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a affirmé, mardi à Alger, que les institutions financières multilatérales, notamment le Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), étaient appelées à redoubler d'efforts pour renforcer leurs capacités, mobiliser davantage de ressources humaines et techniques et assurer les financements nécessaires à la mise en œuvre des projets, notamment ceux relatifs aux infrastructures et à la transformation industrielle en concrétisation du développement durable. Le Premier ministre s'exprimait à l'ouverture officielle des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque islamique de développement (BID) tenues au Centre international des Conférences "Abdelatif Rahal", en présence du président de la Banque, Muhammad Al Jasser, du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, de plusieurs membres du Gouvernement, du Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Hussein Ibrahim Taha, de responsables de la Banque, et de cadres des différents secteurs. "Les institutions financières multilatérales, notamment le Groupe de la BID, sont aujourd'hui plus que jamais appelées à redoubler d'efforts pour renforcer leurs capacités, mobiliser davantage de ressources humaines et techniques et assurer les financements nécessaires à la mise en

œuvre des projets continentaux, notamment ceux relatifs au développement des infrastructures et à la transformation industrielle, étant étroitement liés à la sécurité et à la réunion des conditions du développement durable", a affirmé M. Larbaoui. Il a dans ce contexte, précisé que les mutations internationales actuelles avaient un impact négatif sur la situation socioéconomique des pays musulmans, ce qui fait de "l'action de développement indépendant dans le cadre multilatéral, notamment Sud-Sud, une nécessité impérieuse, afin d'aplanir les obstacles et de contribuer au développement et à la prospérité de nos peuples musulmans, en dotant nos économies des capacités nécessaires pour s'adapter aux profondes transformations que connaît le système économique et politique international". Le Premier ministre a ensuite souligné que la guerre génocidaire que subit le peuple palestinien depuis plus d'une année et demi, outre la destruction systématique des infrastructures et des structures publiques par l'occupation israélienne, "dans un mutisme accablant de la communauté internationale, incapable de mettre un terme à la machine de destruction israélienne", exigeait d'appeler à la concrétisation du principe de solidarité et de coopération sur lequel a été fondé le Groupe de la BID". Pour ce faire, il est impératif de "soutenir le

développement du peuple palestinien frère, en mobilisant les mécanismes du Groupe pour l'aider à poursuivre sa résilience tout en se focalisant sur les secteurs vitaux à caractère prioritaire, tels que la santé, l'éducation et l'alimentation". Il a, par ailleurs, ajouté que l'accueil, pour la troisième fois, par l'Algérie, des Assemblées annuelles de ce Groupe "témoigne de sa ferme conviction de l'importance de la coopération et de la solidarité islamiques en vue d'une croissance économique intégrée". Larbaoui a rappelé que l'Algérie avait été l'un des premiers pays à adopter l'idée de la création d'une banque de développement soutenant la croissance et contribuant à la consécration de la volonté de coopération entre les peuples de la Oumma musulmane, saluant par là même les réalisations du Groupe. Soulignant "l'intérêt majeur accordé par l'Algérie à la coopération internationale et le soutien de l'intégrité territoriale", le Premier ministre a rappelé la décision prise par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant création de l'Agence de coopération internationale pour la solidarité et le développement, insistant sur l'importance de l'effort de diversification de l'économie adopté par l'Algérie dans le cadre d'un projet de réforme national global", mené et concrétisé par le président de la République.

Sûreté de wilaya de Béjaïa Un réseau de tueurs à gages démantelé

Par Hocine Smaâli

Le service de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Béjaïa a démantelé, cette semaine, un réseau criminel composé de quatre individus impliqués dans une tentative d'assassinat avec usage d'arme à feu. Deux pistolets automatiques, des munitions réelles ainsi qu'une moto utilisée lors de l'opération ont été saisis. « Cette intervention fait suite à une enquête ouverte par la brigade de lutte contre la grande criminalité de la police judiciaire de Béjaïa, après qu'un individu a été la cible d'une tentative d'assassinat perpétrée par deux inconnus à moto dans le quartier EDIMCO, à Béjaïa », précise un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. L'arrestation d'un premier suspect, déjà impliqué dans une affaire de trafic de drogue et de psychotropes, a permis de remonter la piste. Selon la même source, « cet individu avait fourni l'arme utilisée dans l'attentat aux deux exécutants, agissant sur instigation d'un commanditaire principal actuellement à l'étranger, lequel leur aurait versé la somme de 500 millions de centimes (5 millions de dinars algériens) pour mener à bien la mission ».

L'enquête, menée sous la supervision du parquet compétent, a permis l'arrestation de trois autres membres



de ce réseau criminel. « La police a saisi le pistolet utilisé dans la tentative, un second pistolet ainsi qu'une quantité de munitions, le tout dissimulé dans un sac plastique caché sous un arbre à proximité du domicile de l'un des suspects », ajoute le communiqué.

La moto utilisée lors de la commission du crime a également été retrouvée et saisie. Présentés devant

la juridiction compétente, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt pour « tentative d'assassinat avec arme à feu », conclut la Sûreté de wilaya de Béjaïa. Il convient de signaler que cette affaire de tentative d'assassinat par des tueurs à gages, armés et commanditée depuis l'étranger, est une première à Béjaïa. Une affaire qui a défrayé la chronique locale.

Hadj

Garantir des services de qualité aux pèlerins algériens

Les membres de la commission de restauration de la Mission algérienne du Hadj effectuent plusieurs sorties sur le terrain afin de suivre de près le travail des services de restauration sous contrat dans le but de garantir la bonne qualité des repas servis aux pèlerins algériens hébergés dans les hôtels de la Mecque, a affirmé mardi, le président de la commission, M. Mohamed Reda Menadi.

Dans une déclaration à l'APS lors d'une visite sur le terrain à l'une des cuisines, le responsable a précisé que la commission supervise toutes les étapes de préparation des repas jusqu'à leur livraison aux hôtels, et

ce en présence d'une équipe de cuisiniers algériens expérimentés, soucieux de préparer des plats conformes aux normes sanitaires et adaptés au goût et aux habitudes des pèlerins algériens. Il a ajouté que près de 3.500 pèlerins algériens bénéficient actuellement de ce service, un chiffre qui augmentera progressivement pour atteindre près de 41.000 pèlerins dans les prochains jours, assurant que "l'opération se déroule dans de bonnes conditions, conformément au programme tracé". M. Menadi a expliqué que la commission de restauration, qui compte également des médecins spécialistes, effectue un contrôle strict et quasi

quotidien des six cuisines en coordination avec les opérateurs agréés, rappelant que ces cuisines ont déjà collaboré avec la mission algérienne les dernières années, sans qu'aucune réserve majeure ne soit enregistrée, hormis quelques observations mineures qui sont corrigées sur place avant la livraison des repas aux pèlerins. Dans ce contexte, le responsable a fait savoir que "la majorité des pèlerins ont exprimé leur grande satisfaction quant à la qualité des repas servis, ce qui a contribué à instaurer un climat de confort et de sérénité leur permettant d'accomplir leurs rites dans les meilleures conditions".

Prolongation du congé de maternité

Acquis important dans le renforcement de la protection de la femme travailleuse

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentalab a affirmé, lundi à Alger, que la prolongation du congé de maternité constitue un acquis important dans le renforcement de la protection sociale de la femme travailleuse. Dans une allocution prononcée après l'adoption par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) du projet de loi relatif aux assurances sociales portant prolongation du congé de maternité, M. Bentalab a souligné que cet amendement reflète "une volonté politique ferme de poursuivre le processus des réformes sociales". Cette adoption vient également confirmer une

fois de plus "l'attachement de l'institution législative à son rôle national responsable dans le renforcement des acquis de la femme travailleuse et la concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à lui permettre de concilier ses responsabilités familiales et professionnelles, dans le cadre d'une vision sociale juste et humaine". Il a, à cet égard, mis en avant la détermination de son secteur à "asseoir un système de sécurité sociale moderne et intégré, dans le cadre de l'édification d'une Algérie nouvelle forte par ses travailleurs et ses institutions". Pour sa part, la Commission de la santé, des

affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'APN a salué, dans son rapport complémentaire, les nouveaux acquis dont a bénéficié la femme travailleuse grâce à cet amendement, et qui sont de nature à "renforcer la prise en charge des membres de la famille et l'accompagnement des nouveau-nés, notamment ceux nécessitant un suivi dans leur parcours de soins". Cette loi amendée prévoit l'extension du bénéfice du congé de maternité pour la femme travailleuse à cinq (5) mois complets, avec une indemnisation journalière du salaire pendant 150 jours, au lieu des 98 jours prévus par la loi en vigueur.

Accident de la route dans la commune de Kheireddine (Mostaganem)

Une élève décédée et cinq autres blessés

Une élève est décédée et cinq autres ont été blessés à la suite d'un accident de la route survenu dans la commune de Kheireddine, relevant de la wilaya de Mostaganem, indique, mercredi, un communiqué des services de la wilaya. L'accident s'est produit vers 16h00 dans l'après-midi de mardi, à la sortie des élèves du collège "Belaïd Kaddour" situé dans le village d'Ouled El Bachir, commune de Kheireddine. Une voiture a quitté la chaussée et a percuté plusieurs élèves, leur causant des blessures à divers degrés de gravité. Les victimes ont été évacuées vers les urgences médico-chirurgicales par les secours de l'unité principale de la Protection Civile, ainsi que par des citoyens, selon la même source. Cet accident tragique a entraîné le décès d'une élève et causé des blessures à cinq autres, précise le communiqué. Le wali de Mostaganem, M. Ahmed Boudouh, s'est rendu, mardi soir, accompagné des autorités locales civiles et militaires, aux urgences médico-chirurgicales du Centre hospitalo-universitaire de Mostaganem pour s'enquérir de l'état de santé des élèves blessés et des conditions de leur prise en charge. Ils se sont ensuite rendus au domicile de la famille de la victime décédée pour présenter les condoléances et exprimer leur solidarité avec les proches de l'élève, selon la même source.

Fonctionnaires de l'administration des établissements de l'éducation Le ministère entame les réunions consacrées aux représentants des syndicats

Le ministère de l'Education nationale a tenu, mardi à Alger, une séance consacrée aux représentants des organisations syndicales dont les statuts couvrent les corps relevant de la catégorie des fonctionnaires de l'administration des établissements de l'éducation et de l'enseignement, a indiqué un communiqué du ministère. Ces réunions s'inscrivent dans le cadre des rencontres prévues pour l'examen des observations et propositions formulées par les organisations syndicales agréées auprès du secteur, concernant le statut et le régime indemnitaire, conformément au calendrier annoncé en date du 3 avril dernier, précise le communiqué. A l'instar des précédentes réunions, une semaine entière a été consacrée aux représentants de la catégorie des fonctionnaires de l'administration des établissements de l'éducation et de l'enseignement, en vue d'arrêter une proposition unifiée et consensuelle, conclut le communiqué.

Accidents de la route 29 morts et 1322 blessés en une semaine

Vingt-neuf personnes sont décédées et 1322 autres ont été blessées dans 1160 accidents de la route, survenus du 11 au 17 mai à travers le pays, a indiqué mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 4 morts et 39 blessés dans 29 accidents de la route, précise la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 639 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (160 incendies), Blida (33) et Oran (28). Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 527 personnes en situation de danger et l'exécution de 5976 opérations d'assistance diverses, ajoute le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BECHAR
DAÏRA DE KENADSA
COMMUNE DE KENADSA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositifs de l'article 65 et 82 décret présidentiel n° 15-247 du 2 du el Hidjra 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de Kénadsa informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert publié au journal LE CARREFOUR D'ALGERIE en date

du 24-04-2024 concernant :

*AMENAGEMENT DES VOIRIES 400 LOGEMENT *

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres technique et financière. Le marché est attribué à titre provisoire à :

Entreprise	Montant	Délai	Observation
Entreprise grands travaux public et hydraulique, des travaux routiers et des aéroports. - BEN DJIMA IBRAHIM -	29 801 170.00 DA	60 JOUR	Offre qualifiée technique uniquement

Tout soumissionnaires qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de l'avis d'appel d'offre, peut introduire un recours dans dix (10) jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public.

Aussi les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres technique et financière sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard de trois (03) jour à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire du marché.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007930 22.05.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILYA DE NAAMA
DAIRA DE MOGHRAR
COMMUNE DE MOGHRAR
N.I.F 098445019016716

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de la loi 23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 3 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert n°01/2025 pour le projet :

- Suivi technique et aménagement urbain divisé en 6 lots :

Paru au journal le CARREFOUR D'ALGERIE le 25/03/2025. Qu'à l'issue de l'analyse des offres par la commission d'évaluation et de jugement des offres de la commune. il a été provisoirement retenu les entreprise suivantes :

L'intitulé de l'opération	Désignation du soumissionnaire	Montant de l'offre DA	Délai de réalisation	Point offre T	CRITERE DE CHOIX
Lot N°1 : Aménagement de la route double à l'entrée du quartier haï el wiam à moghrar (lot de trottoir)	Chadli Sid Ahmed	13.736.180.00 DA Après correction	06 MOIS	60	moins disant en termes d'avantage économique
Lot N°2 : Aménagement urbain dans le quartier ben friha tahar (deuxième tranche) à kalsat chikh bouamama à moghrar (lot de trottoir)	Bouterfa Miloud	4.534.400.00 DA	03 MOIS	50	moins disant en termes d'avantage économique
Lot N°3 : Aménagement urbain dans la village d'ammare à moghrar (lot de trottoir)	Khathri Abdallah	5.951.400.00 DA	02 MOIS	52	moins disant en termes d'avantage économique
Lot N°4 : Achèvement de l'aménagement urbain à haï taye boudlal à moghrar (lot de trottoir)	Bencheikh houria	5.003.100.00 DA	01 MOIS	65	moins disant en termes d'avantage économique
Lot N°5 : Achèvement de l'aménagement urbain à sidi brahim à moghrar (lot de trottoir)	Massoudi hamza	2.692.518.00 DA	03 MOIS	60	moins disant en termes d'avantage économique
Lot N°6 : Achèvement de l'aménagement urbain à dras saa à moghrar (lot de trottoir)	Habibi abderrahim	3.190.430.00 DA	03 MOIS	52	moins disant en termes d'avantage économique

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de MOGHRAR dans un délai de dix (10) jours à compter de la parution et l'affichage du présent avis d'attribution provisoire et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel portant réglementation des marchés publics.

Le P/APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007947 22.05.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Oran
Daïra de BIR EL DJIR
Commune de BIR EL DJIR

2^{ème} Avis d'adjudication

Le Président De L'Assemblée Populaire Communale de BIR EL DJIR, lance une adjudication pour :
« LA LOCATION D'UNE SALLE DE SPORT SISE A HAI BELGAID ».

- La mise à prix de l'adjudication est fixée à : 1.500.000.00 DA annuellement.

Les soumissionnaires intéressés par cette adjudication peuvent retirer le cahier des charges au niveau des services de la commune contre reçu de paiement de : 5000.00 DA délivré par le trésorier communal de Bir El Djir.

Dossier de soumission :

- quittance de paiement du cahier des charges 5.000.00 DA.
- lettre de soumission datée et signée.
- déclaration de probité datée et signée.
- Déclaration à souscrire, remplie et signée par le soumissionnaire.
- Une copie du cahier des charges, signé et paraphé sur toutes les pages par le Soumissionnaire.
- Une copie de la carte nationale d'identité biométrique.
- Extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois.
- Extrait de rôle apuré moins de 3 mois.
- certificat de la résidence de moins de 06 mois.
- attestation administrative délivrée par le trésorier de Bir El Djir confirmant apurement des créances envers la commune sus -citée.

Dans une enveloppe principale fermée qui devra porter la mention d'adjudication pour :

" Soumission à ne pas ouvrir « LOCATION D'UNE SALLE DE SPORT SISE A HAI BELGAID ».

La date limite de dépôt des offres est fixée à 20 jours à compter de la date de parution du présent avis dans les journaux nationaux et locaux.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531008004 22.05.2025

المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر

المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر

GROUPE INDUSTRIEL DES CEMENTS D'ALGERIE

SOCIÉTÉ DES CEMENTS DE SAÏDA « S.C.I.S »

S.P.A. au capital social de : 1 050 000 000 DA : رأس المال الاجتماعي : 1.050.000.000 د.ج

N° Identification Fiscale : 099820100631731 - N° Article d'imposition : 20100010141 - N° Registre de Commerce : 0742051 B 98

Adresse : B.P 95 Saïda - Tel : 048 31 12 12 / 048 31 13 70 - Fax : 048 31 13 16 - Site web : www.scis.dz

ALICE

ALGERIA

الجزائر

Certification Système

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU CONTRAT

La Société des Ciments de Saïda Spa, Filiale du Groupe GICA, informe l'ensemble des Soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National N°01/DC/SCIS/2025, paru dans les quotidiens : le Carrefour d'Algérie et El-Massa, en date du 04/03/2025, ayant pour objet la Fourniture de 4 millions de sacs d'emballage ciment, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le Contrat est attribué provisoirement au Soumissionnaire moins disant désigné ci-après, qui a obtenu le résultat suivant :

Nom de l'attributaire	Note Technique	Note Financière	Note globale	Montant de l'attributaire en DZD (TTC)	Délai d'exécution
EPE EMBAG SPA	22.14	70	92.14	135 660 000	10 mois

Les Soumissionnaires intéressés, peuvent se rapprocher de la Société de ciment de Saïda sise à Hassasna au plus tard dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent avis d'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières.

Tout Soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire, peut introduire, s'il le souhaite, un recours auprès de la Commission des Achats de la Société, et ce, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent avis d'attribution provisoire.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100466 22.05.2025

Ancrage de la culture citoyenne et de la participation

L'université, un partenaire stratégique

Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khalfane, a affirmé, mardi à Oran, que l'université constitue un "partenaire stratégique" dans l'ancrage de la culture de la citoyenneté et de la participation. Lors de l'ouverture d'un colloque régional intitulé "La justice électorale", organisé par la Conférence régionale des universités de l'Ouest (CRUO) et l'Unité de recherche Etat et société de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", en collaboration avec l'ANIE, M. Khalfane a déclaré que "l'université est un partenaire stratégique pour l'enracinement de la culture de la citoyenneté et de la participation". "Nous croyons en le rôle des étudiants, en tant qu'élite de demain et acteur clé dans l'équation de la conscience et de la pratique démocratique", a-t-il ajouté. Il a précisé que cette volonté de l'ANIE de renforcer le partenariat institutionnel avec les universités et les centres de recherche s'inscrit dans le cadre des missions qui lui sont confiées par l'ordonnance N 21-101 du 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral modifiée et complétée. Il a notamment cité l'article premier, qui met l'accent sur l'ancrage de la démocratie, l'alternance au pouvoir, la moralisation de la vie politique et la



garantie d'une participation effective des citoyens, notamment des jeunes et des femmes, à la vie politique, à l'abri de toute influence matérielle ou morale. Par ailleurs, M. Khalfane a ajouté que l'article 10 du même texte de loi oblige l'Autorité à œuvrer pour la diffusion de la culture électorale, l'amélioration continue dans ce domaine et à contribuer, en coordination avec les centres et les institutions de recherche, à la promotion de la recherche scientifique dans le domaine électoral, soulignant ainsi la nécessité de renforcer la coopération avec les institutions universitaires et les centres de recherche. De son côté, le président de la Conférence régionale des universités de l'Ouest et Recteur de l'université d'Oran 2, Pr. Ahmed Chaalal, a indiqué que ce colloque aborde un thème de grande importance : "la

justice électorale", indiquant qu'il constitue "une première étape dans la mise en place d'une coopération scientifique et académique entre le secteur de l'enseignement supérieur et l'ANIE, avec l'université d'Oran 2 comme premier partenaire de ce processus". Par ailleurs, M. Lâaria Boulerbah, membre de l'ANIE, a précisé dans son intervention intitulée "L'administration électorale comme garantie de la justice électorale: cas de l'ANIE", que "la justice électorale repose sur un système électoral équitable et efficace, qui ne peut porter ses fruits que par une gestion efficiente du processus électoral", relevant que "c'est ce à quoi s'emploie justement l'ANIE". L'intervenant a souligné que les missions de l'Autorité consistent à préserver les principes et les normes fondamentales du processus électoral, assurant ainsi la justice et l'égalité des chances entre candidats, partis et listes, faisant de l'administration électorale un facteur-clé dans la réussite des élections. En marge de ce colloque, une convention de coopération a été signée entre la Conférence régionale des universités de l'Ouest et l'Autorité nationale indépendante des élections, en vue de renforcer la collaboration et établir un partenariat renouvelé, visant à promouvoir la conscience électorale, les valeurs de justice et de transparence, entre autres.

Aïd El Adha

Augmentation du nombre de points de vente de moutons importés

Par B.Habib

Répondant positivement aux doléances soulevées par les citoyens acheteurs des moutons importés par l'Etat à l'occasion de la prochaine fête religieuse Al Adha, concernant notamment les points de vente agréés à cet effet, le wali d'Oran, Samir Chibani, a décidé une mesure consistant en l'extension des périmètres réglementés dédiés à la vente des moutons du sacrifice à d'autres communes, à savoir Hassi

Ameur et Sénia en plus des autres points précédemment installés au niveau de Kerma, Mouhgoune, Bouttélis et Ain El Turc, ce qui porte le total des points de vente agréés jusqu'ici dûment installés à travers le territoire de la wilaya d'Oran à six. Cette mesure décidée «en urgence» par le premier responsable de la wilaya est destinée à soulager les demandeurs et par la même occasion, à atténuer les tensions au niveau des périmètres de vente déjà mis en place, notamment dans celui de Kerma qui enregistrait chaque jour de

longues files d'attente de citoyens. Ainsi, dans un souci de plus de transparence et d'équité dans l'accès par tous les citoyens, sans exception, remplissant les conditions requises au mouton importé de l'Aïd Al Adha, des mesures ont été prises afin d'éviter aux potentiels acheteurs certains ennuis et des tracasseries dus majoritairement à la durée d'attente devant les points de vente directs. Une mesure qui tombe à pic et qui semble ainsi avoir suscité des échos favorables chez les citoyens.

Trémie du rond point pépinière

Les travaux avancent à un rythme soutenu

Poursuivant la série des visites d'inspection, pour s'enquérir de l'avancement des projets de développement, le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a inspecté lundi dernier, les travaux en cours pour achever le projet de tunnel souterrain sur le rond-point de la pépinière, sortie de Bir El Djir, route nationale n°11. Le wali a reçu des explications sur l'avancement du projet supervisé par la Société nationale des ponts et des travaux techniques (SAPTA). Les travaux du projet progressent à un rythme soutenu. En ce qui concerne la pose des murs de soutènement, étape cruciale dans le processus de construction du tunnel, le taux d'achèvement des murs de soutènement latéraux a atteint 96%, tandis que le taux de pose a dépassé les 57%. Il est à noter que la phase de coulage du béton de la toiture de l'installation (partie couverte) a été récemment



achevée, suite à la pose des toitures de la partie couverte du tunnel. Cette étape est considérée comme une étape importante dans l'avancement des travaux. La deuxième étape de la visite d'inspection a été le projet de construction d'un réseau de drai-

nage des eaux pluviales sur le boulevard des Platanes dans la même commune, où le wali a souligné la nécessité d'achever le projet et a obligé l'entrepreneur à réparer immédiatement tout dommage causé à la voie publique par les travaux.

Secteur de la Santé

08 nouveaux accélérateurs linéaires d'ici 2026

Le dispositif de lutte contre le cancer dans la wilaya d'Oran sera renforcé, d'ici l'année 2026, par l'acquisition de huit nouveaux accélérateurs linéaires au profit des établissements de santé, afin d'améliorer la prise en charge médicale des patients, selon le directeur de la santé et de la population, Hadj Boutouaf. L'établissement hospitalier spécialisé en oncologie «Emir Abdelkader» d'El Hassi sera doté de trois accélérateurs, dont deux de dernière génération, qui ont été récemment livrés. L'accélérateur actuellement en service sera également remplacé par un nouvel appareil, selon le même responsable. Le Centre hospitalo-universitaire «Dr Benzerdjeb» d'Oran a également reçu récemment deux nouveaux accélérateurs, qui entreront en service, prochainement, d'après la même source. En outre, l'Institut national du cancer, actuellement en cours de réalisation à Oran et dont la réception est prévue pour la fin de l'année en cours ou le début de l'année prochaine, sera équipé de trois autres accélérateurs linéaires, selon M. Boutouaf. Avec ces nouveaux équipements, les capacités des établissements hospitaliers de la wilaya d'Oran dans la lutte contre le cancer seront renforcées, notamment dans le domaine de la radiothérapie, ce qui permettra d'améliorer les prestations fournies aux patients, selon le même responsable.

Véhicules Fiat Doblo Panorama

Un réseau spécialisé dans la spéculation démantelé à Oran

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Oran ont démantelé un réseau criminel impliqué dans des opérations de spéculation illicite sur des véhicules touristiques de marque Fiat Doblo Panorama. «Le service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale d'Oran, en coordination avec le service de lutte contre la cybercriminalité et sous la supervision du procureur de la République près le tribunal d'El-Othmania, a démantelé un réseau criminel composé de 11 individus, qui se livraient à la spéculation illicite sur des véhicules de marque Fiat Doblo Panorama, en passant des commandes avec une fausse identité», a précisé mardi un communiqué de ce corps de sécurité. «L'établissement de ces documents était facilité par des fonctionnaires du service des cartes grises d'une commune, qui procédaient aux démarches de vente au nom de tiers à leur insu», a détaillé le communiqué ajoutant que l'opération a permis la «saisie de deux véhicules de type Fiat Doblo Panorama». «Après finalisation de toutes les procédures légales requises, un dossier judiciaire a été constitué et les suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Othmania pour spéculation illicite, falsification de documents délivrés par des administrations publiques, usage de faux, usurpation d'identité, et violation des lois et règlements en vigueur», conclut le communiqué.

Incendie dans un parking à Arzew Le pire évité de justesse

Selon une information émanant de la cellule de communication de la direction de la protection civile de la wilaya d'Oran, on apprend qu'un important incendie s'est déclaré dans un parking. Ce dernier appartient à la société de maintenance industrielle d'Arzew, SOMIZ. La même source indique que sur les 19 bus parkés dans ce parking, 03 ont été entièrement brûlés. Aussitôt l'alerte donnée, les hommes du feu de la direction de la protection civile sont arrivés sur les lieux. 04 camions ont été utilisés dans l'extinction de cet incendie. L'intervention des pompiers a permis d'éviter la propagation des flammes vers d'autres lieux. Les causes de cet incendie restent pour l'heure inconnues en attendant les conclusions de l'enquête. A. Kader

Mascara

**Ouverture du salon
"Patrimoine de mon pays"**



La première édition du Salon de wilaya intitulé "Patrimoine de mon pays" a été inaugurée, dimanche au complexe sportif de proximité de la commune de Hachem (Mascara), à l'occasion de la célébration du Mois du Patrimoine, a-t-on constaté. Ce salon, organisé à l'initiative du bureau de wilaya de l'Organisation nationale des établissements d'accueil de la petite enfance, en coordination avec la direction de la Culture et des Arts, les services de la commune de Hachem et l'université "Mustapha-Stambouli" de Mascara, est marqué par une exposition d'affiches et des maquettes mettant en valeur le riche patrimoine matériel et immatériel de la wilaya de Mascara. Parmi les éléments mis en lumière figurent les sites historiques de la "Dar El Kaïd" et le tribunal de l'Emir Abdelkader au chef-lieu de la wilaya, ainsi que le costume d'apparat du cavalier. Des produits artisanaux traditionnels locaux sont également exposés, notamment des ustensiles en poterie et en bois, des vêtements traditionnels féminins, des tapis et des couvertures en laine, ainsi que divers outils utilisés par les familles de Mascara au XIXe siècle. Un espace est aussi dédié à des tableaux réalisés par des artistes-peintres illustrant les us et coutumes des habitants de la région. En marge de cet événement de deux jours, plusieurs activités sont programmées, dont un défilé de mode mettant à l'honneur les habits traditionnels masculins et féminins, ainsi qu'un concours du meilleur travail de recherche sur le patrimoine matériel et immatériel de la région, destiné aux étudiants et aux élèves des établissements scolaires, selon les précisions de Souad Dahou, présidente du bureau de wilaya de l'Organisation nationale des établissements d'accueil de la petite enfance.

**Sûreté de wilaya de Tiaret
Arrestation d'un individu
pratiquant la sorcellerie
via les réseaux sociaux**

Dans le cadre de ses efforts de lutte contre la cybercriminalité, l'Unité de lutte contre la cybercriminalité du Service de police judiciaire de la wilaya de Tiaret a identifié, au début de cette semaine, un compte Facebook dont le propriétaire publie et diffuse des contenus impliquant la sorcellerie et la magie sur plusieurs pages et groupes en ligne, a-t-on appris dans un communiqué de presse de la Sûreté de wilaya. En effet, indique le communiqué, le compte publiait presque quotidiennement des images, des talismans et des symboles montrant la pratique de rituels de sorcellerie, en affichant des outils utilisés dans ces pratiques interdites par la loi. Ainsi et sur la base d'enquêtes techniques précises, les enquêteurs ont pu identifier le suspect et l'arrêter. Ce dernier de 31 ans est accusé d'avoir pratiqué la sorcellerie et la magie à des fins lucratives, d'avoir violé la vie privée des individus et d'avoir délibérément promu la sorcellerie, la magie, la voyance et la prédiction de l'avenir par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. L'objectif est de tromper les victimes et de leur donner de faux pouvoirs et attributs surnaturels en échange de sommes d'argent importantes. Divers objets et outils utilisés en sorcellerie ont été saisis au cours de cette affaire d'escroquerie. Le suspect a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Tiaret et placé en détention provisoire.

L. Bouhala

Elus de Mostaganem

**Quelquefois, la montagne accouche
d'une souris**

Par Charef Kassous

On a souvent entendu cette expression "la montagne accouche d'une souris". C'est bien le cas de tous ceux qui, à l'approche des échéances électorales, commencent à vouloir réveiller les formations politiques pour s'autoproclamer militants pour tel ou tel parti. A Mostaganem, pour beaucoup de candidats, les critères de compétence ne sont pas mis en avant. On s'installe sur des listes uniquement pour briguer un siège. Ce que nous appelons communément l'opportunisme. Le constat est que beaucoup de "représentants du peuple", à travers les différentes assemblées, sont là que pour faire acte de présence. Ce qui est désolant, c'est que les élus sont rémunérés pour un travail que beaucoup n'accomplissent guère. Socialement perchés, en haut, et à défaut de formation en politique, ils s'engagent dans des labyrinthes desquels ils ne s'en sortent jamais. C'est-à-dire qu'ils pensent faire de la politique mais en réalité ils dévient carrément de leur mission qui est celle d'apporter aux citoyens, des solutions à leurs

préoccupations. Les ambitions de la wilaya de Mostaganem sont immenses et la wilaya a besoin des élus pour son rayonnement et son développement à tous les niveaux. Mostaganem a des attentes, elle a des aspirations pour valoriser son potentiel. Ces derniers temps, cette wilaya, à diverses vocations, doit avancer sans perdre du temps, dans une atmosphère de discorde. Mostaganem doit évoluer, avec le concours de tous, notamment de ceux qui gravitent autour des sphères de décision. Cette wilaya n'a pas le droit de reculer et les élus doivent être la cinquième roue motrice pour propulser ses atouts et en faire un pôle économique prospère. Les électeurs de la wilaya choisissent leurs élus au suffrage universel, oui c'est vrai mais ils attendent d'eux le retour. Ce retour, c'est ce qu'ils doivent apporter comme projets, ce qu'ils accomplissent comme contribution à l'essor de la région. Aujourd'hui, on ne cache pas le soleil avec un tamis. Ces élus doivent avoir un bilan, doivent s'intéresser au mieux aux grands projets dont la wilaya a besoin. Par acquis de conscience et de responsabilité, les élus doivent privilégier la

concertation et le dialogue afin d'épargner à Mostaganem ce climat de dissension qui impacte négativement la sérénité des citoyens. Pour revenir sur les attentes des citoyens, beaucoup s'accordent à dire que le rôle d'un élu, surtout un élu national, doit être à la hauteur de sa mission de représentants d'une population. Ceci veut dire que l'élu, même s'il n'a pas de formation politique, a des compétences universitaires qu'il doit utiliser avec intelligence pour oeuvrer pour l'intérêt de sa wilaya. Ce représentant national doit être connu par ses actions parce qu'il apporte du positif et ne doit pas se regarder le nombril, en s'enfermant dans des domaines improductifs. Dans ce sens, les partis politiques ont une fiche à revoir. Les partis doivent procéder à l'évaluation de leurs élus et doivent remettre de l'ordre dans leurs cercles pour éviter à la wilaya de rétrograder. On en a toujours cru aux élus mais quelquefois la montagne accouche d'une souris. Néanmoins, faut-il le souligner, Mostaganem survivra à toutes les tempêtes car il y a ceux dont la conscience est calquée sur l'Algérie des sacrifices... l'Algérie triomphante.

Gestion locale à Tissemsilt

**Une gouvernance de terrain
pour dynamiser les projets structurants**

Par Abdenour M.

Le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a adopté une nouvelle approche proactive de la gestion locale, en multipliant les visites inopinées sur les chantiers de développement, dans le but d'accélérer la mise en œuvre des projets structurants de la wilaya. Dans un contexte national où la réactivité et la transparence sont devenues des impératifs de gestion, M. Bouzaid Fethi a entamé une série de descentes surprises sur le terrain.

Objectif : s'assurer personnellement de l'état d'avancement des projets et lever les obstacles susceptibles de freiner leur réalisation. À Tissemsilt, la visite du wali a débuté par le chantier de réhabilitation du stade municipal "Chahid Drizi Abdelkader", une infrastructure emblématique nécessitant une remise à niveau complète. Non loin de là, il a inspecté la future piscine semi-olympique, attenante à l'université, un projet qui vise à offrir aux jeunes un espace sportif de qualité, répondant aux standards modernes. À Laâyoune, le suivi s'est poursuivi avec la piscine de proximité, outil essentiel pour démocratiser l'accès au sport dans les zones éloignées et offrir une alternative saine aux jeunes. Le wali s'est également rendu sur le chantier du dédoublement de la RN 14, de 33 kilomètres, un axe stratégique qui relie El Youssoufia à Theniet El Had. Cette infrastructure est appelée à désengorger le trafic, renforcer la sécurité routière et soutenir l'activité économique locale. À chaque étape, M. Bouzaid Fethi a rencontré les chefs de projet, ingénieurs et entrepreneurs, insistant sur la levée rapide



des contraintes techniques et administratives. Une démarche pragmatique, reflet d'une volonté d'aboutissement concret. À Theniet El Had, outre la modernisation du stade municipal, une assiette foncière stratégique a été identifiée pour accueillir de futurs projets d'investissement. Parallèlement, la création d'un camp de jeunes dans le parc national de Meddad entend valoriser les richesses naturelles de la région, tout en promouvant le tourisme écologique. La tournée s'est conclue à El Youssoufia, avec l'ins-

pection d'un important ouvrage d'art en construction sur la RN14. Ce pont vise à améliorer la fluidité du trafic à l'entrée de la commune, renforçant ainsi la sécurité des usagers. Au-delà des grands projets, le wali n'a pas négligé les opérations de réhabilitation urbaine. Dans les quartiers de Bencharki, Nadhour et Bensahla, des travaux sont en cours pour moderniser routes, trottoirs, assainissement et drainage. Des efforts de proximité destinés à rehausser le cadre de vie des habitants.

Rencontre wali-presse à Saïda

Plusieurs secteurs passés au peigne-fin

Une belle initiative que celle prise mardi dernier par le wali en invitant la presse locale. Durant cette rencontre, plusieurs secteurs de la vie socioéconomique ont été abordés. Chiffres à l'appui, les propos du chef de l'Exécutif ont porté sur des sujets en rapport avec le développement local dans ses volets relatifs au logement, la santé, l'état des routes, l'AEP et l'aménagement urbain. Quoi qu'il en soit, lors de ce face à face, le wali a levé le voile d'ombre sur des sujets faisant l'actualité locale. Un débat franc, direct, sans décorum et surtout sans protocole a eu lieu durant cette rencontre considérée comme une halte pour évaluer ce qui a été réalisé. C'était aussi une occasion de passer en revue les problèmes que rencontre la population et de poser par ailleurs la problématique des relations citoyens-administration. **OULD OGBAN**

Suite au reclassement de la wilaya en zone sismique de niveau 6

Nouvelles règles de construction à Boumerdes

Le séisme du 21 mai 2003 qui a frappé la wilaya de Boumerdes et les régions avoisinantes, a entraîné la mise en place de plusieurs nouvelles mesures dans les règles de construction et d'urbanisme après le reclassement de la wilaya, passée d'une zone sismique de niveau 2 à 3, puis à 6, suite à la révision de la réglementation parasismique algérienne en décembre 2024. Le reclassement de la wilaya après cette catastrophe naturelle a notamment entraîné la modification des normes et règles de construction, parallèlement à l'actualisation des règles parasismiques algériennes, dans leur dernière version RPA 2024, a indiqué dans une déclaration à l'APS, le chargé des projets et du suivi du dossier du séisme à la direction du logement de la wilaya, Redouane Zerara, à la veille du 22e anniversaire de ce séisme. Outre l'instauration de règles de construction parasismiques, d'autres mesures ont été introduites en matière de construction et d'urbanisme, notamment après la délimitation du tracé de la faille sismique et de son épicentre qui doivent désormais être impérativement pris en compte dans tous les plans de projets de construction, d'aménagement et d'urbanisme. A cela, s'ajoute l'obligation de recourir à des bureaux d'études spécialisés pour le suivi de la réalisation des constructions selon des normes précises, parmi lesquelles l'étude et la connaissance des caractéristiques du sol destiné à la construction, ainsi que le renforcement des mécanismes nécessaires au contrôle de la qualité des construc-

tions et de l'urbanisme, et le développement des procédures réglementaires et techniques, a précisé le même responsable. Ce violent séisme a été lourd de conséquences pour la wilaya. Il a fait 1.391 morts et 3.444 blessés, outre des dégâts matériels considérables, selon les statistiques officielles communiquées par les services de la wilaya de Boumerdes. D'une magnitude de 6,8 degrés sur l'échelle de Richter et dont l'épicentre a été localisé dans la région de Zemmouri El Bahri, ce séisme a aussi endommagé près de 100.000 habitations, dont plus de 10.000 furent totalement détruites, au même titre qu'une multitude d'équipements publics dont la destruction avait paralysé la vie à Boumerdes. Au lendemain de cette catastrophe naturelle, l'Etat a dégagé une enveloppe considérable pour la prise en charge immédiate des sinistrés et a procédé à l'installation de près de 18.000 tentes équipées pour accueillir les sinistrés, en plus de la réalisation d'un vaste programme d'urgence englobant 8.000 logements destinés au relogement des sinistrés. Le programme a permis le relogement de plus de 11.000 familles sinistrées, dont les habitations ont été totalement détruites, tandis que 3.300 autres ont été destinataires d'aides financières individuelles destinées à la reconstruction de leurs maisons détruites ou à l'acquisition de logements neufs. L'Etat a restauré, par ailleurs, plus de 95.000 logements endommagés à des degrés divers, tout en accordant des subventions et aides directes à des sinistrés afin de

procéder eux mêmes à la reconstruction de leurs logements. Dans le secteur de l'éducation qui a accusé des dégâts considérables, l'Etat a aussi pris en charge la réfection de 332 établissements et la reconstruction de 31 autres, ainsi que la réhabilitation de 67 infrastructures universitaires, entre résidences et salles de cours, auxquelles s'ajoutent la reconstruction de la bibliothèque universitaire et des facultés des sciences et de Droit. Dans le secteur de la santé, la wilaya a dû reconstruire l'hôpital de Thenia et deux centres hospitaliers, outre la réfection de trois hôpitaux. Le secteur des travaux publics a été concerné, pour sa part, par la réfection de 10 ouvrages d'art et des ports de Zemmouri et Dellys, outre la restauration de 85 mosquées et la reconstruction de cinq autres, de la maison de la culture de Boumerdes et de 10 centres culturels. Aujourd'hui, peu de traces subsistent de ce séisme, en dehors des souvenirs douloureux encore présents dans les esprits. Seuls quelques chalets sur les milliers installés sur 95 sites au lendemain de la catastrophe pour abriter les sinistrés, en témoignent encore. Des démarches sont actuellement en cours en vue de clore définitivement ce dossier d'ici la fin de l'année 2025, à travers l'éradication progressive des chalets, mais aussi l'élimination des vestiges de certains vieux bâtiments dont la démolition a été retardée en raison de différends entre les propriétaires, selon les explications du directeur du logement et chargé du dossier des chalets, Mazen Sendakli.

Bouira

Entretien du réseau routier

Une partie des interventions des équipes de maintenance de la Direction des travaux publics est effectuée dans ses différentes branches afin d'entretenir et soutenir le réseau routier de la wilaya, à travers les 45 communes de la wilaya de Bouira. Ainsi, les travaux de réfection se poursuivent sur les joints du pont (passerelle au-dessus de l'autoroute) sur la Route Nationale N°08 au lieu-dit Sonda, commune de Bouira. Les touches finales du projet de raccordement de la zone industrielle d'Oued El Berdi à la voie rapide reliant Bouira et Sour-El-Ghozlane sont concernées. La route comporte deux voies qui assurent la fluidité du trafic dans les deux sens et est équipée d'un éclairage public alimenté par l'énergie solaire, ce qui va considérablement alléger et atténuer la pression sur la ville d'Oued-El-Berdi car cela fournira une nouvelle route pour les véhicules lourds vers et depuis la zone industrielle. Les travaux d'entretien se poursuivent sur la route provinciale n°13, longue de 06 km, dans la municipalité de Hadjra Zerga en même temps que la construction d'installations de drainage. L'entretien courant du réseau routier comprend les travaux de désherbage, d'enlèvement de graviers, d'élimination des déchets jetés dans la nature et de nettoyage des tranchées.

Taib Hocine

Blida

Distribution de plus de 36.000 logements ces 03 dernières années



Au moins 36.120 logements (toutes formules confondues) ont été distribués, dans la wilaya de Blida, durant ces trois (3) dernières années, a-t-on appris, lundi, de la direction locale du logement. Sur ce total de logements attribués depuis 2022, la wilaya a enregistré la distribution de 19.992 unités durant la seule année 2024, contre 7.345 unités distribuées en 2022 et 7.679 en 2023, a indiqué la directrice du secteur, Mounia Berrah. Les logements location-vente « AADL » arrivent en tête des formules de logements distribués, avec 21.510 unités, suivis par le logement public locatif (LPL), avec 10.533 unités, et 3.125 aides à la construction rurale. A cela s'ajoutent 828 logements promotionnels aidés (LPA), et 124 unités de la formule promotionnelle publique (LPP). La même responsable a fait part du relogement, l'année dernière, de 7.845 familles qui résidaient dans 45 sites d'habitat précaire, dont 300 familles résidaient dans 49 bâtisses menaçant ruine au centre-ville de Blida (les bazars). Toujours dans le cadre des efforts visant à assurer de nouveaux logements aux demandeurs, toutes formules confondues, le parc de logements de la wilaya sera renforcé cette année avec près de 6.000 unités supplémentaires, constituées en majorité de logements publics locatifs et location-vente « AADL ».

Jijel

Merad inaugure la 1ère tranche du front de mer d'El Aouana

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé mardi après-midi, dans la commune d'El Aouana (Jijel) l'inauguration de la première tranche du front de mer Lkehal Mes-saouda en prévision de la saison estivale 2025. La première tranche de ce projet touristique vital mené dans le cadre de la stratégie de l'Etat de promotion des destinations touristiques côtières et l'amélioration des conditions d'accueil des estivants par le développement des infrastructures destinées aux familles et visiteurs durant la saison estivale a mobilisé une enveloppe financière préliminaire de 300 millions DA du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, a-t-on expliqué sur site. Les travaux de cette tranche ont porté sur la réalisation de deux tronçons de 320 mètres de long et de 10 à 50 mètres de large aménagés en gradins, espaces verts, parkings, promenoir et dotés d'éclairage publics, de latrines et d'un système anti-incendie. Le ministre a suivi un exposé sur les préparatifs de la saison estivale et des mesures de valorisation des milieux forestiers à l'instar des circuits touristiques au niveau du parc national Taza, affirmant à ce propos



"la nécessité d'adapter les équipements publics aux exigences de la saison estivale et d'améliorer les services assurés au citoyen". Merad a soulevé dans ce contexte l'importance de renforcer le plan de transport, notamment des habitants des localités montagneuses et rurales de la wilaya et de poursuivre les efforts d'aménagement urbain, de nettoyage de l'environnement et de réhabilitation des espaces fréquentés par les citoyens de la wilaya, appelant à renforcer les initiatives relatives à l'implication de la femme rurale dans les circuits touristiques. Il a également inauguré et baptisé le port de pêche et de

plaisance d'El Aouana du nom du défunt moudjahid Boutastta Mohamed Cherif Benbelgacem, qui constitue une destination touristique durant la saison estivale où il accueille diverses activités de divertissement. Selon les explications faites sur site, cette structure portuaire est appelée à "atténuer la pression sur les deux ports de Boudis et de Ziama Mansouriah et à dynamiser l'économie locale par la création d'emplois directs et indirects (un sardinier de 14 mètres employant près de 14 marins) et l'attrait d'investissement dans le domaine de la pêche, le tourisme maritime et le commerce lié au port".

مكتب التوثيق للأستاذ : بن محيوس عبد العزيز
موقى بوهران ، 14 نهج العربي تيمسي
تعديل قوانين المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية
المحدودة المسماة الدوك
مقرها الاجتماعي : وهران ، حي المقرى شارع فيقارول وحاليا
بعديد حوماد رقم 32.
السجل التجاري رقم : رقم ب 06 31/00- 0108838
بموجب عقد تلاقه مكتب الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ
2025/05/19 ، فى طور التسجيل، تقرر ما يلى: توسيع
موضوع المؤسسة باظافة النشاطات التالية الى الموضوع
الاصلى: تصليح ، تركيب وصيانة التجهيزات والمعدات المكتبية
(613201) / تركيب الشبكات ومعالجة المعطيات (607002) /
مؤسسة الهندسة فى الإعلام الآلى الصناعى والإنتاجى
(610004) / مؤسسه شيكات المواصلات السلكية واللاسلكية (610004) /
مؤسسة الهندسة فى الإعلام الآلى الصناعى والإنتاجى
(607019). رفع رأسمال المؤسسة: رفع رأسمالها الاجتماعى
الذى يقدر حاليًا بـ 200.000.00 دج بمبلغ قدره
7.200.000.00 (دج) ليصبح بقدر بـ: (7.200.000.00 دج)
مع إحداث (7.000) حصة اجتماعية جديدة بقيمة إسمية
(1000.00 دج) للواحدة ، تمت هذه الزيادة فى رأسمال
المؤسسة كالتالى: نتائج الترحيل من جديد + نتائج الربح
الصافى لسنة 2022 : المقدّر بـ 7.000.000.00 دج. وذلك
حسب الشهادة المسلمة من طرف محافظ الحسابات السيد مغيت
جبلاني بتاريخ 2023/12/23. ستودع نسختان من هذا العقد
لدى الفرع المحلى للمركز الوطنى للسجل التجارى لولاية وهران
للاعلان الموقى
22.05.2025

مكتب الأستاذة فخيخر جليل أمال
محاضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران
09 تعاونيات رقم 111 مطلع الفجر وهران
الهاتف: 041-82-71-32
محاضر تبليغ أمر بتوقيع حجز تنفيذي
على منقولات المدين عن طريق النشر
طبقاً لنص المادة 412 فقرة 04 من ق ا م ا
نحن الأستاذة فخيخر جليل أمال محاضرة قضائية لدى اختصاص
مجلس قضاء وهران الكائن مكتبنا بالعنوان المذكور اعلاه،
الموقعة ادناه. يطلب من السيد (ة) بن فريحة اسماء. العنوان :
317 مسكن رقم 108 عين تموشنت و الجاعة موطنها المختار
بمكتب مستشارتها القانونية الأستاذة قاسمي كريمة الكائن بـ 29
شارع الأوراس وهران. بناء على المواد : من 406 إلى 416 و
688 من ق ا م ا. بناء على المادة 412 فقرة 14 من ق ا م ا.
بناء على الإلن بأجراء نشر مضمون التبليغ الرسمى فى جريدة
يومية وطنية الصادر عن السيد رئيس محكمة السانبة بتاريخ
2025/05/13 تحت رقم الترتيب 25/1012. بلغنا عن طريق
النشر السيد ميهوبى محمد، العنوان: حي المنار بلدية مسرعين
وهران. نسخة عن الأمر بتوقيع حجز تنفيذي على منقولات
المدين الصادر عن السيد رئيس محكمة السانبة بتاريخ
2025/04/06 تحت رقم الترتيب 25/0731 والمتضمن الأمر
بتوقيع حجز تنفيذي لصالح الدائن : بن فريحة اسماء على
منقولات المدين ميهوبى محمد الساكن بـ حي المنار بلدية
مسرعين وهران ، فى حدود مبلغ الدين العالق فى ذمته والمقدر
بائتلاف وعشرين مليون دينار جزائري 22.000.000,00 دج،
بالاضافة الى مصاريف سير التنفيذ.
المحاضرة القضائية
22.05.2025

République Algérienne Démocratique et Populaire

Le Bureau de Maître MEKHOLOUF Omar
Huissier de Justice près le Tribunal de Sidi Ali
Avenue 1er Novembre, Sidi Ali, Mostaganem
Téléphone: 045.45.16.59

Avis D'adjudication Aux Enchères

Suite à la demande de M. le Président du Conseil Populaire Municipale de Sidi Lakhdar, nous, Maître MEKHOLOUF Omar Huissier de justice auprès du Tribunal de Sidi Ali, Cour de Mostaganem, dont le bureau est situé à l'adresse mentionnée ci-dessus, annonçons un avis d'adjudication portant la mise en location du trois locaux (toilettes publiques) situés dans la commune de Sidi Lakhdar Centre pour une durée de trois (03) ans renouvelable à compter de la signature du contrat. L'adjudication aura lieu le quinzisième (15) jour à partir de la première publication de cette annonce dans un journal national, conformément au cahier des charges disponible au bureau de l'huissier de justice.

N°	Désignation	Superficie	Réf cadastrales	Mise à prix annuelle
02	Local n° 02 (toilette publique préfabriquée)	18 m²	Section 48, Ilot 34	4.975,50 DZD par mois

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes:

- La demande de participation doit comporter le nom, le prénom, la profession, l'adresse complète, le numéro de téléphone, le fax (le cas échéant), et l'offre soumise.
- Un reçu de paiement d'un montant équivalant à 50% du mise à prix annuel à la date de l'enchère, en tant que garantie pour l'enchère, payé auprès l'huissier de justice
- Une copie de la carte d'identité nationale du participant.
- Une carte de résidence du participant (daté au moins de 06 mois).
- Une copie des statuts pour les personnes morales.
- l'extrait de rôle fiscale du participant ou un calendrier de règlement valable datant de moins de trois (03) mois délivré par les services des impôts de la commune de résidence.
- Un extrait de casier judiciaire n°03 (daté au moins de 03 mois) du participant
- Le reçu original pour retirer du cahier de charges d'un montant de 2.000,00 DZD.
- Le cahier des charges doit être signé et daté par le participant, et égalisé par les services de la commune.

Observation:
Les documents requis doivent être originaux et les dossiers incomplets seront considérés comme rejetés.
La date limite pour le dépôt des dossiers est fixée à 14 heures (2 heures de l'après-midi) le quinzisième (15) jour, à compter de la première publication de cet avis dans les journaux nationaux. Si cette journée coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'adjudication sera reportée au jour de travail suivant.

L'Huissier de Justice
22.05.2025

Vends
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro 0556 366 201

SOS
Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.
Tél:0670.641.690

Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Pour Toutes vos annonces
Veuillez nous Contacter au Numéro de Tél
041 30 73 41
ou par email
lecarrefourdorane@yahoo.fr
ou Venez nous voir au
16 bd Benzedje6 - Oran

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us 0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

QR code

ES Sétif

Le coordinateur général Djabou jette l'éponge

Le coordinateur général de l'ES Sétif (Ligue 1 Mobilis de foot ball), Abdelmoumen Djabou, a annoncé mardi sa démission de son poste, au lendemain de la défaite concédée en déplacement face au MC Alger (4-1), en clôture de la 26e journée du championnat. «Je vous confirme ma démission de mon poste. J'y pensais depuis un moment, mais les conditions du club m'ont poussé à la retarder.

Le timing permet à l'administration de nommer un remplaçant sans pression», a indiqué Djabou, dans une déclaration à Radio Sétif. L'Entente reste sur deux revers de rang en Ligue 1, ce qui l'a fait stagner à la 4e place au classement, en compa-

gnie du Paradou AC, avec 38 points chacun. L'ESS a hypothéqué ses chances de terminer sur le podium, puisqu'elle accuse désormais sept longueurs de retard sur le troisième, le CR Belouizdad.

«Je n'ai pas hésité avec d'anciens joueurs à aider le club dans l'opération du recrutement sur demande de la direction, même si mon rôle se limitait à celui de coordinateur général», a-t-il ajouté. L'ancien meneur de jeu de l'ESS a reconnu les difficultés rencontrées durant le mercato hivernal: «les choix étaient limités, et nous avons recruté trois joueurs selon notre connaissance du marché». Djabou a exhorté les joueurs à se battre à fonds lors des quatre der-

niers matchs de la saison. Il n'a pas manqué d'aborder la longue disette de titres: «l'absence de trophées depuis 2017 est très longue pour un club comme l'Entente». Enfin, Djabou a tenu à s'adresser directement aux supporters. «Nous avons relayé toutes vos préoccupations lors des réunions avec les responsables du club. L'administration a décidé de revoir à la hausse le plafond salarial dès la saison prochaine. Ceux qui disent avoir des solutions sont les bienvenus pour les proposer. J'ai travaillé avec sincérité depuis mon arrivée. Je suis un enfant du club, je resterai toujours un fervent supporter de l'Entente et je lui souhaite le meilleur», a-t-il conclu.

1ers Jeux scolaires africains

Participation gratuite pour l'ensemble des pays

La participation aux premiers Jeux scolaires africains, prévus cet été, dans quatre villes du Nord-est de l'Algérie, sera gratuite pour l'ensemble des pays participants, a annoncé mardi à Alger le président du Comité d'organisation de cette compétition, Amar Brahmia. "La décision de décréter la gratuité de ces Jeux a été prise hier (lundi), en présence du ministre des Sports, Walid Sadi.

Elle s'inscrit dans la philosophie de notre pays en ce qui concerne la solidarité de l'Algérie avec l'Afrique toute entière" a-t-il déclaré devant la presse, à l'issue de la deuxième et dernière journée des réunions avec les différents chefs de mission africains, tenues à l'hôtel Golden Tulip de Baraki (Alger). De son côté, le premier vice-président de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), Joao Manuel Da Costa Alegre Afonso a annoncé qu'outre le fait d'avoir décidé la gratuité de ces Jeux, "l'Algérie est en train d'étudier la possibilité d'affréter quelques vols charter", pour assurer le déplacement de certaines délégations,

qui n'ont pas les moyens matériels et financiers d'effectuer le voyage. "Ce qui serait une très bonne chose, car cela permettrait une plus grande participation aux Jeux et leur réussite par la même occasion" a-t-il estimé dans une déclaration à l'APS. Ces réunions avec les chefs de mission des 1ers Jeux scolaires africains ont débuté lundi à Alger, avec la participation des représentants des 54 Comités nationaux olympiques d'Afrique (CNOA). Ils ont profité de l'occasion pour évoquer les enjeux et les perspectives de cet événement majeur, ainsi que l'impact stratégique de ces Jeux sur la structuration du mouvement sportif africain et la promotion des valeurs olympiques à travers le continent. Organisés sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sous l'égide de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et en collaboration avec la Fédération Internationale du Sport Scolaire (FISS), ces 1ers Jeux scolaires africains s'inscrivent dans une dynamique visant à accompagner les jeunes ath-

lètes du continent vers des compétitions majeures, comme les Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2025), prévus au mois de décembre prochain à Luanda (Angola), les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2026), prévus à Dakar (Sénégal), et les Jeux olympiques de Los Angeles (2028). Ils se dérouleront du 25 juillet au 5 août dans quatre villes algériennes : Skikda, Annaba, Sétif et Constantine, avec la participation de jeunes athlètes, âgés de 14 à 17 ans, de toute l'Afrique.

Le programme des Jeux scolaires africains - Alger 2025 comprendra 25 disciplines variées, allant de l'athlétisme à la natation, en passant par le judo, le taekwondo, le skateboard, le beach-volley, ou encore le basketball 3x3 et le football. Pour les sports collectifs, chacune des sept zones de l'ACNOA aura la possibilité de qualifier deux équipes nationales. Au-delà de la compétition, cet événement vise à promouvoir les valeurs éducatives et citoyennes du sport, à révéler les futurs talents du continent, et à renforcer la coopération sportive entre les nations africaines. Il représente également une formidable opportunité pour l'Algérie de démontrer son engagement pour le développement du sport scolaire et sa capacité à accueillir de grandes manifestations internationales.

Coupe Arabe «FIFA-2025»

Le tirage au sort décalé au dimanche 25 mai

Le tirage au sort de la 2ème édition de la Coupe arabe "FIFA-Qatar-2025" (1-18 décembre), prévu initialement le samedi 24 mai courant à Doha, a été décalé de 24 heures, soit au 25 mai, a annoncé le comité d'organisation, mardi Vainqueur de la première édition disputée en 2021, l'Algérie a été invitée par Fédération internationale (FIFA) à défendre son titre. Lors de la première édition disputée à Doha, l'Algérie avait remporté le tournoi, en dominant la Tunisie (2-0, après prolongation), grâce à deux réalisations signées Sayoud (99e) et Brahimi (120e+5). Cette nouvelle édition verra la participation de 16 nations, dont 9 qui ont déjà assuré leur qualification directe, selon le classement de l'instance mondiale. Les 7 derniers

pays participants, seront connus à l'issue des qualifications, prévues en novembre prochain. Parallèlement au tirage au sort de la Coupe arabe, il sera procédé également à celui de la phase finale de la Coupe du monde des moins de 17 ans (U17), qui aura lieu également au Qatar, avec la participation de 48 nations. Pour rappel, en prévision de la prochaine édition de la Coupe arabe des Nations Fifa-Qatar 2025, la Fédération algérienne de football (FAF) avait nommé en décembre 2024, Madjid Bougherra à la tête de la sélection A, composée de joueurs locaux, pour préparer cette échéance arabe, en plus du prochain Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (reporté à 2025), prévu en Tanzanie, Kenya, et en Ouganda (2-30 août).

Mise à jour

Le match CSC-USMK délocalisé au stade Benabdelmalek

Le match CS Constantine-USM Khenche la est délocalisé au a été délocalisé au stade Ramdane Benabdelmalek, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), mardi dans un communiqué. Ce match entre le CSC et l'USMK, comptant pour la mise à jour de la 24e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, était domicilié initialement au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, le mardi 3 juin. «Ce changement a été décidé afin de préserver la pelouse du stade Chahid Hamlaoui en prévision de la rencontre amicale internationale qui opposera la sélection nationale algérienne à son homologue rwandaise, prévue le jeudi 5 juin prochain à Constantine », explique la LFP. Le CSC, qui reste sur une victoire dimanche à domicile face à la lanterne rouge l'US Biskra (3-0), occupe la 10e position au tableau avec 32 points, tandis que l'USMK, qui lutte pour son maintien, pointe à la 12e place, en compagnie de l'Olympique Akbou, avec 28 points chacun. Outre ce match, le CSC compte deux autres matchs en retard : à domicile face au MC Oran (22e journée) et en déplacement face à Akbou (23e journée), rappelle-t-on.

Gymnastique (JO de 2028)

Le COA rassure Kaylia Nemour de son accompagnement



Le président du Comité olympique et sportif algérien, Abderrahmane Hammad, a rencontré la championne olympique de gymnastique Kaylia Nemour ce lundi à Alger et l'a assurée de son soutien jusqu'aux prochaines olympiades d'été, prévues en 2028 à Los Angeles, aux Etats Unis. La rencontre s'est faite au siège du COA, sis à Ben Aknoun, en présence de Nadia Maci, l'entraîneur qui encadre Nemour actuellement. "Le secrétaire général du COA, Kheir-Eddine Barbari, la présidente de la Fédération algérienne de gymnastique, Dahbia Ayad et le directeur technique national de la discipline, Saâd-Eddine Hamici étaient également présents à cette rencontre" a détaillé le COA dans un communiqué. De son côté, Nemour s'est dite "très satisfaite des conditions de préparation en Algérie et s'est montrée enthousiaste à l'idée de bien représenter les couleurs nationales à Los Angeles", a jouté le COA.

Cyclisme sur piste (Championnats d'Afrique 2025)

Trois médailles d'argent pour l'Algérie

La sélection algérienne (messieurs/dames) de cyclisme sur piste a remporté trois médailles d'argent lors de la cinquième et dernière journée des Championnats d'Afrique 2025, clôturés vendredi soir dans la capitale égyptienne le Caire. Ces trois nouvelles médailles ont été l'œuvre de Nesrine Houili dans la Course aux Points, Mohamed Nadjib Assel dans la Course à Elimination et le tandem Hamza Amari-Anes Riahi dans la Madison. Une moisson qui porte à 17 le total de la sélection nationale dans cette compétition continentale: 4 or, 7 argent et 6 bronze. L'Algérie a pris part à ce rendez-vous avec douze athlètes: Huit messieurs et quatre dames, sous la direction de l'entraîneur national, Abdelbasset Hannachi. Il s'agit de Lotfi Tchambaz, Hamza Amari, Yacine Hamza, Salah-Eddine Cherki, Yacine Chalel, Anes Riahi, Mohamed Nadjib Assel et Oussama Mimouni chez les messieurs, ainsi que Nesrine Houili, Malak Mechab, Sihem Bousebaâ et Serine Houmel chez les dames. Pour rappel, 12 nations dont l'Algérie, étaient engagées dans cette compétition: la Tunisie, le Nigéria, le Bénin, l'Afrique du Sud, le Burundi, les Seychelles, l'Ouganda, le Burkina Faso, le Kenya, la Côte d'Ivoire et l'Egypte (Pays hôte).

Ouverture du forum national des jeunes éditeurs à Alger

Le forum national des jeunes éditeurs s'est ouvert, mardi au Palais de la Culture "Moufdi Zakaria" à Alger, avec pour objectif d'accompagner cette catégorie et de l'encourager à la créativité.

Dans une allocution lue en son nom par le chef du cabinet du ministre de la Culture et des Arts, M. Mohamed Sidi Moussa, le ministre du secteur, M. Zouhir Ballalou, a fait savoir que cette rencontre vise à soutenir et à accompagner les jeunes éditeurs, soulignant que le secteur de la culture connaît, ces derniers temps, une dynamique et une activité soutenue dans différents domaines culturels, notamment dans le domaine de l'édition.

Le ministre a mis en avant l'intérêt que porte son département à l'édition et à la distribution du livre, ainsi que le soutien accordé à ce volet en vue de promouvoir la lecture publique, à travers l'organisation de manifestations livresques au niveau local, national et international.

Il a également précisé que le ministère œuvre à la mise en place d'espaces dédiés à la lecture à travers les différentes régions du pays, rappelant, dans ce cadre, la poursuite de l'instauration de bases et de règles organisationnelles visant à structurer la filière du livre et à la professionnaliser davantage, dans un climat incitant les jeunes éditeurs à la créativité".

Pour sa part, le directeur central du livre au ministère de la Culture et des Arts, M. Tidjani Tama, a présenté un ensemble de lois et de décrets exécutifs régissant les activités d'édition et l'industrie du livre en Algérie, invitant les jeunes éditeurs à en prendre connaissance.

Le colloque a été marqué par des interventions traitant de thématiques variées, notamment l'édition à l'ère de la numérisation, la contribution de l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG) à la promotion du livre et à la protection des œuvres littéraires, ainsi que les mécanismes de soutien au livre. Un salon des jeunes éditeurs a également été organisé à cette occasion, avec la participation de plus de 30 éditeurs venus de différentes wilayas du pays.

Tébessa

44 artistes à la 17ème édition du salon national des arts plastiques



La 17ème édition du salon national des arts plastiques s'est ouverte mardi à la maison de la culture Mohamed Chebouki de Tébessa avec la participation de 44 plasticiens.

Cette édition de trois jours regroupe des artistes de 16 wilayas du pays dont Constantine, Bordj Bou Arreridj, Oran, Djelfa et Sidi Bel Abbès, a précisé à l'APS Mounir Mouissi, le directeur de la maison de la culture, initiatrice de la manifestation.

Selon le même responsable, le salon verra l'organisation d'un concours pour la désignation des trois meilleures œuvres participantes par un jury de spécialistes.

Le programme de la manifestation prévoit également l'animation de deux ateliers de dessin et de sculpture encadrés par des artistes au profit des enfants.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par un hommage rendu aux deux plasticiens, Lazhar Boudiar et Hassan Kerdia en reconnaissance pour leurs contributions sur plusieurs années à l'enrichissement de la scène artistique.

La cérémonie d'ouverture de la manifestation a été présidée par le directeur de la réglementation et des affaires générales, Abdelkader Kazouaï en présence d'une foule d'artistes et d'adeptes des arts plastiques.

Concours national de lecture "Frantz Fanon"

Prolongation du délai de candidature jusqu'au 30 juin prochain

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a annoncé, mardi dans un communiqué, la prolongation du délai de candidature au concours national de lecture "Frantz Fanon", destiné aux jeunes, jusqu'au 30 juin prochain, en vue de permettre à un plus grand nombre de participants de postuler.

L'Agence a décidé de prolonger les délais de réception des candidatures au "concours national de lecture - Frantz Fanon" jusqu'au 30 juin, en raison de la forte demande pour y participer, coïncidant avec la période des examens secondaires et universitaires, a précisé l'AARC.

Cette initiative "s'inscrit dans la démarche du ministère de la Culture et des Arts, visant à ancrer l'acte de lecture chez les jeunes algériens et à rendre hommage à l'une des figures éminentes du combat littéraire et intellectuel en Algérie, Frantz Fanon, en encourageant la lecture de ses œuvres et en s'inspirant de ses idées éclairées", a ajouté l'Agence, soulignant que "le concours sera couronné par l'or-



ganisation d'une journée d'étude et une remise de prix". Les candidats intéressés sont invités à consulter le règlement du concours via le lien suivant : https://drive.google.com/file/d/1ISG_OCOy6HqvWGjSfZxI31neVpeHT9ef/view?usp=sharing, à le signer et à le renvoyer avant le 30 juin à l'adresse e-mail : fanon.lecture@gmail.com.

Chaque candidat devra joindre, dans un document séparé accompagné du règlement du concours signé et certifié, les informations suivantes : nom et prénom, date et lieu de naissance, adresse et numéro de téléphone, et une copie de la carte

d'identité.

Trois liens électroniques, en arabe, anglais et français, ont été mis à la disposition des participants pour télécharger la version numérique du premier livre de Frantz Fanon, "L'An V de la révolution algérienne".

Le concours est ouvert à tous les jeunes algériens âgés de 18 à 35 ans. Il consiste à lire une sélection d'ouvrages de Frantz Fanon, annoncés progressivement dans l'une des langues (arabe, anglais ou français) et à en rédiger un résumé. La première sélection des participants sera effectuée sur la base de la lecture et du résumé du premier ouvrage.

Souk Ahras

Ouverture de la 11ème édition du Festival national de la musique andalouse

La onzième édition du Festival culturel national de la musique andalouse s'est ouverte mardi soir à la maison de la culture Tahar Ouettar de Souk Ahras avec un concert animé, devant une assistance nombreuse composée de familles, par une pléiade d'artistes dont la star a été Salim Fer-

gani. Fergani a excellé par l'interprétation d'un cocktail de chansons puisé dans le patrimoine musical constantinois, laissant ensuite la scène au talentueux artiste, Abderrachid Segueni, également de Constantine.

La première soirée du festival dédié au savant, Ahmed Chihab-Eddine Ettifachi, a mis à l'hon-

neur le folklore des Aïssaoua interprété par plusieurs troupes de Souk Ahras qui ont plongé le public dans une atmosphère spirituelle au rythme de "Koumou Sebhoul Allah" et "Ya achikine Rassoul Allah".

Dans une allocution lu à l'occasion, au nom du ministre de la Culture et des Arts, le directeur général de l'Opéra d'Alger "Boualem Bessaïh", Abdelkader Bouazzara, a souligné que le choix de Souk Ahras pour la tenue de cette édition traduit la démarche du ministère d'ancrer l'action culturelle et l'engagement du secteur à soutenir les manifestations culturelles.

De son côté, le Commissaire du festival, Benthabet Mohamed Derbani, a indiqué que l'organisation à Souk Ahras du festival "relance la vie culturelle dans la région et consolide la présence de la musique andalouse dans les milieux juvéniles".

Le festival verra, cinq jours durant, l'organisation à la maison de la culture de concerts à animer par 18 artistes représentants les wilayas de Souk Ahras, d'Annaba, de Tlemcen, de Skikda, de Constantine et de Mila.

Deux soirées de proximité seront en outre organisées à la salle Kateb Yacine de Sedrata dans le cadre du rapprochement de l'animation culturelle du public de cette commune.

Le ministre de la Culture reçoit le directeur général du Fonds pour le Patrimoine mondial africain

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a reçu le directeur général du Fonds pour le Patrimoine mondial africain (AWHF), M. Jopela Albino, dans le cadre des "échanges et du partenariat entre l'Algérie et les institutions africaines et internationales concernées par la protection du patrimoine", indique mardi, un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue mardi, les deux parties ont évoqué les moyens de renforcer la coopération dans le domaine de la protection du patrimoine, notamment à travers l'enrichissement du nombre des sites culturels et naturels des pays africains inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, et la formation des experts africains dans le domaine du patrimoine culturel.

A cette occasion, le directeur du AWHF a salué les efforts consentis par l'Algérie "en soutien au patrimoine africain, ainsi que sa présence remarquable dans les organismes internationaux concernés par le patrimoine", mettant en avant son "rôle de premier plan dans le continent africain, et son engagement à partager son expertise et ses connaissances avec les pays frères".

Sur proposition du AWHF, "l'Algérie accueillera un atelier régional de formation regroupant des experts de haut niveau, issus de 10 pays africains, et ce dans le cadre d'une démarche commune visant à intensifier la coopération et à développer les compétences en Afrique", ajoute le communiqué.

Le monde a perdu une quantité record de forêts en 2024

De nouvelles données du laboratoire GLAD de l'université du Maryland, mises à disposition sur la plateforme Global Forest Watch du World Resources Institute (WRI), montrent que la perte de forêts tropicales primaires a atteint à elle seule 6,7 millions d'hectares l'année dernière, soit deux fois plus qu'en 2023 et une superficie proche de celle du Panama. Cela représente environ 18 terrains de football perdus toutes les 18 minutes. Pour la première fois, ce sont les incendies, et non l'agriculture, qui ont été la principale cause de cette perte, représentant près de la moitié de la destruction totale. Ils ont brûlé cinq fois plus de forêt tropicale primaire en 2024 qu'en 2023. L'Amérique latine a été particulièrement touchée. Au total, ces incendies ont émis 4,1 gigatonnes de gaz à effet de serre, soit plus de quatre fois les émissions de l'ensemble des transports aériens en 2023. "Ce niveau de perte de forêts ne ressemble à rien de ce que nous avons vu en plus de 20 ans de données", explique Elizabeth Goldman, codirectrice de l'Observatoire mondial des forêts du WRI. "Il s'agit d'une alerte rouge mondiale, d'un appel collectif à l'action pour tous les pays, toutes les entreprises et toutes les personnes qui se soucient d'une planète vivable. Nos économies, nos communautés, notre santé - rien de tout cela ne peut survivre sans les forêts".

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES

Bien que les incendies de forêt soient naturels dans certains écosystèmes, ils sont principalement d'origine humaine dans les régions tropicales. Les incendies sont souvent allumés pour des raisons agricoles ou pour préparer de nouvelles zones pour l'agriculture. L'année dernière a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec des conditions extrêmes, notamment une grave sécheresse généralisée alimentée par le changement climatique et le phénomène climatique El Nino. Certains pays, notamment en Amérique latine, ont connu en 2024 la pire sécheresse jamais enregistrée. Le rapport indique que ces conditions ont rendu les incendies plus intenses et plus difficiles à maîtriser dans de nombreuses régions du monde. Si certaines forêts peuvent se remettre de ces incendies, la pression combinée de la conversion des terres et du changement climatique entrave ce rétablissement. Elle crée également une boucle de rétroaction qui augmente la probabilité d'incendies futurs. D'après les données, c'est le Brésil, qui accueillera la conférence sur le climat COP30

dans le courant de l'année, qui a perdu les plus grandes superficies de forêt tropicale en 2024. Au total, il a représenté 42 % de l'ensemble des pertes de forêts tropicales primaires l'année dernière. Les incendies ont été alimentés par la pire sécheresse jamais enregistrée dans le pays et ont été à l'origine de 66 % de cette perte. Les autres causes, telles que la culture du soja et l'élevage, ont augmenté de 13 %, ce qui reste bien inférieur aux pics atteints au début des années 2000. "Le Brésil a fait des progrès sous la présidence de Lula, mais la menace qui pèse sur les forêts demeure", estime Mariana Oliveira, directrice du programme sur les forêts et l'utilisation des terres au WRI Brasil. "Sans un investissement soutenu dans la prévention des incendies au niveau des communautés, une application plus stricte de la loi au niveau de l'État et un accent mis sur l'utilisation durable des terres, les gains durablement acquis risquent d'être réduits à néant. Alors que le Brésil se prépare à accueillir la COP30, il dispose d'une occasion unique de mettre la protection des forêts au premier plan sur la scène mondiale." La perte de forêts a également augmenté de 200 % en Bolivie l'année dernière, pour atteindre un total de 1,5 million d'hectares. Pour la première fois, la Bolivie s'est classée en deuxième position derrière le Brésil, dépassant la République démocratique du Congo (RDC), bien qu'elle possède moins de la moitié de la superficie forestière. Stasiek Czaplicki Cabezas, chercheur bolivien et journaliste pour Revista Nomadas, explique que les incendies de 2024 "ont laissé de profondes cicatrices", non seulement sur la terre, mais aussi pour ceux qui en dépendent. "Il faudra des siècles pour réparer les dégâts." Bien qu'elle ait reculé dans le classement, la RDC a connu les niveaux les plus élevés de perte de forêt primaire jamais enregistrés, avec une augmentation de 150 % par rapport à 2023. Les incendies, aggravés par des conditions exceptionnellement chaudes et sèches, ont causé 45 % des dégâts. Tout comme l'Amazonie, le bassin du Congo est un puits de carbone essentiel, mais l'augmentation des incendies et la perte de forêts menacent désormais sa fonction vitale. La Colombie a également connu une augmentation de près de 50 % de la perte de forêt primaire, mais les incendies n'en sont pas la cause principale. L'instabilité résultant de l'échec des pourparlers de paix a favorisé le développement d'activités telles que l'exploitation minière illégale et la production de coca (principal ingrédient de la cocaïne).

INCENDIES DE FORÊT DANS PLUSIEURS PARTIES DU MONDE

L'augmentation de la perte de forêts s'est étendue bien au-delà des tropiques en 2024, avec une augmentation de 5 % de la perte totale du couvert forestier dans le monde par rapport à 2023. Cela représente 30 millions d'hectares supplémentaires perdus l'année dernière, soit une superficie équivalente à celle de l'Italie. Une saison d'incendies intense en Russie et au Canada est en partie à l'origine de cette augmentation. Bien que les incendies de forêt fassent partie de la dynamique naturelle de ces régions, ils ont été plus intenses et ont duré plus longtemps ces dernières années, ce qui a laissé moins de temps au couvert végétal pour se reconstituer. Des recherches ont montré que ces forêts boréales sont de plus en plus sensibles à la sécheresse et aux incendies en raison du changement climatique, ce qui crée un cercle vicieux d'aggravation des incendies et des émissions de carbone. L'année dernière, pour la première fois depuis que Global Forest Watch a commencé à tenir des registres, les incendies ont fait rage à la fois dans les tropiques et dans les forêts boréales. Le rapport ne contient pas que des mauvaises nouvelles, certains pays ayant remporté des victoires en dépit d'une année difficile. En Indonésie, par exemple, la perte de forêts primaires a diminué de 11 %. Les efforts déployés par l'ancien président Joko Widodo pour restaurer les terres et limiter les incendies ont permis de maintenir les taux d'incendie à un niveau bas, même dans un contexte de sécheresse généralisée. Arief Wijaya, directeur général de WRI Indonésie, dit que si la déforestation reste un sujet de préoccupation, le pays est fier d'avoir été l'un des rares à réduire la perte de forêt primaire en 2024. "Nous espérons que l'administration actuelle pourra poursuivre sur cette lancée." La Malaisie a elle aussi enregistré une baisse de 13 % et est sortie pour la première fois du top 10 des pays en matière de perte de forêt tropicale primaire. Les dirigeants de plus de 140 pays ont signé la déclaration de Glasgow en 2021, promettant de stopper et d'inverser la perte de forêts d'ici à 2030. Pour ce faire, le monde doit réduire la déforestation de 20 % par an dès maintenant. Or, nous avons pris des retards inquiétants dans la réalisation de cet engagement : sur les 20 pays qui possèdent la plus grande superficie de forêt primaire, 17 ont une perte de forêt primaire plus importante aujourd'hui qu'au moment de la signature de l'accord.

SOCIÉTÉ | 13

Australie

La police saisit plus d'une tonne de cocaïne d'une valeur de 400 millions de dollars

Le 9 mai, la police australienne a saisi plus d'une tonne de cocaïne d'une valeur de plus de 400 millions de dollars au cours d'une opération maritime spectaculaire menée au large de la Nouvelle-Galles du Sud. Deux hommes, âgés de 24 et 26 ans, ont été arrêtés à bord, et trois autres, âgés de 28, 29 et 35 ans, ont été arrêtés sur terre, dans le cadre de cette opération. Les autorités affirment que les drogues saisies représentent plus d'un million d'unités vendables.

Espagne

Un taxi refuse de la conduire à la maternité, elle accouche en pleine rue

Une enquête a été ouverte après l'accouchement en pleine rue d'une femme de 33 ans ce samedi à Valladolid (Espagne). Comprenant que la venue au monde de son enfant était imminente, la future mère, qui venait de sortir du cinéma avec son mari, a demandé à un taxi de les conduire à la maternité. Les parents sont entrés dans le véhicule, mais le chauffeur, prenant conscience de la situation, a refusé la course, rapporte le média local El Norte de Castilla. Il pourrait à terme faire face à des sanctions pénales et professionnelles. Le conjoint de la femme enceinte a expliqué que son épouse s'était assise sur une serviette pour ne pas risquer de salir la banquette arrière de la voiture et que les sacs des achats faits par le couple au centre commercial étaient déjà dans le coffre lorsque le conducteur leur a signifié sa décision. Il n'a pas donné d'explications, se contentant de répéter « non », a témoigné l'Espagnol. Celui-ci n'a finalement pas eu d'autre choix que d'aider sa femme à sortir du taxi et récupérer les sacs. La femme enceinte n'arrivant plus à se déplacer, des passants sont venus aider le couple et les secours ont été appelés. La police puis une ambulance sont arrivées sur place. La petite Ainara est finalement née sans encombres et les parents ont tenu à exprimer leur reconnaissance envers les forces de l'ordre, les secouristes et les témoins qui ont contribué à cette fin heureuse.

Opérée des amygdales, une Française se réveille avec... l'accent anglais

Lætitia, 47 ans et originaire de Montval-sur-Loir, dans la Sarthe (Pays de la Loire), entre Le Mans et Tours, a été opérée des amygdales en juin 2014. Opération bénigne, pour ne pas dire banale. Or, ce qui l'est beaucoup moins c'est qu'elle s'est réveillée de son anesthésie avec... l'accent anglais. Atteinte du "syndrome de l'accent étranger", elle a confié son invraisemblable histoire au Petit Courrier, L'Écho de la vallée du Loir. À l'issue de son opération, elle découvre cette transformation vocale inattendue mais le chirurgien se décèle aucun problème spécifique. Trois semaines plus tard, lors d'un rendez-vous post-opératoire, le spécialiste lui confirme que "tout va bien" mais qu'il fallait être "patiente" pour retrouver ses capacités initiales. Trois mois plus tard, lors d'une nouvelle consultation, elle s'étonne néanmoins de la persistance de cet effet sur sa voix. Le chirurgien ne comprend pas. "J'ai insisté en disant que je voulais retrouver ma voix d'avant l'opération. Il m'a répondu: 'Vous n'êtes pas anglo-saxonne?'" L'incrédulité laisse place à l'hilarité, puis à l'incompréhension générale: "À l'auscultation, tout est normal. Je ne sais pas quoi vous dire, vous êtes un mystère pour la science". Je suis partie sans réponse", raconte-t-elle. Elle consulte d'autres spécialistes qui ne remarquent rien d'anormal non plus... mais qui ne la croient pas quand elle leur précise qu'elle est française. Ses proches, au téléphone, pensent à un canular. Une histoire aux allures de mauvaise blague mais qui vire au cauchemar pour la principale concernée.

La Turquie inaugure la toute première route musicale

La Turquie a inauguré sa première route musicale sur l'autoroute d'État Nallihan-Beypazari dans la province d'Ankara. Les voitures roulant à une vitesse constante déclenchent des rainures dans l'asphalte pour jouer le Rondo alla Turca de Mozart, aussi appelé la Marche turque. Achievé le 16 mai, le projet vise à encourager la sécurité routière tout en offrant une expérience auditive unique.



2

09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Une nourrice d'enfer
15h00 Les secrets d'une nounou de star
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
20h00 C'est Canteloup
20h10 HPI
21h10 HPI
22h20 Eurodreams
22h25 HPI
23h40 Night Shift
00h35 Night Shift
01h20 Night Shift
02h15 Programmes de la nuit



3

07h14 La boîte à questions
07h20 Emilia Pérez
09h29 L'hebd'Hollywood
09h42 Plateaux Canal+ première
09h44 The Silent Hour
11h21 La boîte à questions
11h26 Stars à Cannes
11h35 Cannes 2025
11h53 Clique
12h24 Cimetière indien
13h23 The Bikeriders
15h17 Le Comte de Monte-Cristo
18h09 La boîte à questions
18h20 En pole
19h50 Stars à Cannes
19h54 Cannes 2025
20h09 The Agency
21h08 The Agency
21h58 Bleu, un océan de solutions
23h51 La coloc
01h29 Viendez au Groland
01h48 Mermaid
02h02 Lees Waxul



04h30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 La meilleure boulangerie de France
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 Cauchemar en cuisine
21h05 Cauchemar en cuisine
21h55 Cauchemar en cuisine
22h55 Cauchemar en cuisine
23h40 Les secrets des chefs
00h35 Les secrets des chefs

11h00 Régions d'ici
11h10 La p'tite librairie
11h15 Dans le rétro
11h30 ICI 12/13
13h15 Rex, chien flic
14h05 Rex, chien flic
14h50 Rex, chien flic
15h35 La p'tite librairie
15h45 Duels en familles
16h20 Slam
17h05 Questions pour un champion
17h53 Consomag
18h00 Dans le rétro
18h12 Hors la ville
18h50 Tout le sport
19h05 De l'ombre à la lumière
19h14 Le journal des talents
19h20 Un si grand soleil
19h40 Un si grand soleil
20h05 Cassandre
21h45 La France en vrai
22h37 La France en vrai
00h00 Sénat en action
00h25 Des racines et des ailes
02h30 La p'tite librairie

TÉLÉVISION

15



20h10

HPI



Après un nouveau dérapage, Morgane et Karadec s'interroge sur leur relation alors que Léo va connaître son premier jour de crèche. Le duo est sollicité par Gilles pour rejoindre la scène d'un accident de voiture suspect. Le conducteur, qui proposait ses services de covoiturage, s'est soudainement écroulé au volant. D'abord nébuleuse, l'enquête prend une autre dynamique lorsque Morgane se souvient d'un détail déterminant qui les mène sur la piste d'un cousin de la victime. Karadec peine à s'éloigner de son fils, au grand dam de sa hiérarchie et de Morgane.

Réalisateur: Vincent Jamain
Scénariste: Maxime Berthemy, Julien Anscutter.



20h10

THE AGENCY



Martien, un agent de la CIA infiltré de longue date en Ethiopie, doit quitter sa vie sous couverture et mettre fin à sa relation avec Samia pour rentrer au bureau de Londres. Pendant ce temps, Coyote, un de ses collègues est arrêté en état d'ivresse à Minsk, en Biélorussie. Un fait étrange qui interpelle le chef du bureau de Londres. De son côté, Martien doit former une recrue prometteuse, Daniela Ruiz Morata qui doit être envoyé en Iran.

Acteur: Michael Fassbender (Martien), Jeffrey Wright (Henry), Richard Gere (Bosko), Katherine Waterston (Naomi), Jodie Turner-Smith (Samia Zahir)
Réalisateur: Joe Wright

3

22h24

CASSANDRE



Lors d'un tremblement de terre, le garde du cimetière découvre le corps d'une lycéenne de 17 ans, Angèle. Elle est apparemment décédée d'une fracture de l'occiput. La quasi absence de sang évoque un déplacement post mortem. La jeune fille au dossier solaire chargé, pensionnaire à l'internat Eugène Sue, est probablement décédée une semaine auparavant. Elle avait rendez-vous avec un texto à un certain P. D'après la providence, elle était dans un «programme deuxième chance» et avait amélioré ses résultats. Florence Cassandre ne tarde pas à découvrir qu'Angèle, navigant entre deux mondes, avait une la personnalité complexe.



A la mémoire des victimes

Cérémonie de recueillement à l'ambassade d'Inde en Algérie

Par Nadira FOUDAD

À la mémoire des victimes des attaques, l'Ambassade de l'Inde en Algérie a observé une minute de silence en son siège à Hydra à Alger. En effet, la représentation diplomatique de la République de l'Inde en Algérie a rendu un vibrant hommage aux victimes des attentats terroristes en Inde au siège de son Ambassade à Hydra à Alger. Cette cérémonie de recueillement en présence de Mme Swati Vijay Kulkarni ambassadrice d'Inde en Algérie était émaillée par de forte émotion après la divulgation d'une vidéo exposant les attaques terroristes. Cette cérémonie de recueillement à la mémoire des victimes organisée au siège à Alger a vu la présence de plusieurs corps accrédités en Algérie, des Ambassadeurs et les chefs de mission et les hauts diplomates des nations amies pour les informer de la situation de l'Inde qui fait face à des attaques terroristes à savoir Pahalgam Terrorist Attack et Operation Sindoor. La séance d'avant hier dans l'après midi en présence de l'Ambassadrice et des responsables comprenait une présentation vidéo émouvante et triste à la fois sur les attaques terroristes et les cadavres des victimes qui baignaient dans des bains de sang. C'est le chaos. Ces victimes sont pleurent par leurs familles en émoi pendant que l'opinion indienne dénonçait énergiquement cette attaque meurtrière sans oublier les dégâts occasionnés. Le Premier ministre Indien, lors de cette vidéo Narendra Modi a redéfini la politique de l'Inde contre le terrorisme, car selon ses propos, toute attaque sur le sol indien sera considérée comme un acte de guerre. S'en est suivie une minute de silence qui a été observée en hommage aux victimes innocentes. C'est "l'opération Sindoor" qui vient d'endeuiller encore une fois l'Inde. En effet, l'Inde a mené dans la nuit de mardi 6 à mercredi 7 mai dernier, selon ce reportage visionné lors de cet après midi, des frappes au Pakistan, qui a riposté à son tour par des tirs d'artillerie au Cachemire.

Trafic de drogue

Démantèlement au Portugal d'un réseau de impliquant le Maroc

Un réseau de trafic de drogue qui transportait du haschich depuis le Maroc vers le Portugal à l'aide de petits aéronefs, a été démantelé par la Police Judiciaire portugaise (PJ), rapportent des médias mardi. Trois membres de ce réseau originaires du Portugal et âgés de 63 à 70 ans, ont été interpellés, et 500 kg de résine de cannabis ont été saisis, précise la même source. Selon la PJ portugaise, un autre membre de ce groupe criminel, de nationalité espagnole, est actuellement incarcéré en Espagne, où il purge une peine de prison pour des crimes commis dans son pays. L'enquête est liée à un épisode survenu il y a environ deux ans, lorsque l'armée de l'air portugaise avait intercepté un avion transportant du haschich qui avait atterri sur une route en construction dans la région d'Alcácer do Sal, dans le district de Setúbal, au Portugal.

Agressions sionistes

Plus de 28.000 femmes et filles tombées en martyres depuis octobre 2023

Plus de 28.000 femmes et jeunes filles sont tombées en martyres à Ghaza depuis le début de l'agression génocidaire sioniste en octobre 2023, selon ONU Femmes. Ce chiffre signifie qu'une femme et une fille ont été tuées chaque heure en moyenne dans des attaques sionistes, souligne cette institution onusienne dans un communiqué de presse publié mardi. Des milliers de femmes parmi ces victimes étaient mères, et laissent derrière elles des enfants orphelins, des familles et des communautés dévastées, indique cette organisation dédiée à l'égalité des genres et à l'émancipation des femmes, observant que ces chiffres montrent l'impact dévastateur de l'agression sioniste. La situation à Ghaza s'est encore dégradée depuis l'effondrement du cessez-le-feu en mars, et elle est aggravée par près de neuf semaines de blocus sioniste continu sur l'aide humanitaire, selon cette agence. Toute la population de Ghaza arrive rapidement à court de nourriture et de denrées essentielles, avec des risques croissants de famine, ce qui signifie que chaque femme ou jeune fille est exposée à des niveaux catastrophiques de famine. Malgré ces circonstances terribles, ONU Femmes continue de travailler avec des organisations de la



société civile à Ghaza, pour tenter d'apporter des services et soutiens essentiels aux populations affectées, cependant l'ampleur des souffrances dépasse largement les capacités ou ressources actuelles. Sans une augmentation importante et immédiate de l'aide humanitaire, des soutiens et des financements, un nombre incalculable de vies sont menacées, met en garde l'organisation. L'ONU Femmes appelle à un cessez-le-feu im-

médiat, au rétablissement immédiat d'un accès humanitaire sans entrave. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 53.573 martyrs et 121.688 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les autorités sanitaires palestiniennes. Selon la même source, les corps de 87 martyrs et 290 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

Médecins sans frontières (MSF)

«L'occupation sioniste accorde une aide ridiculement insuffisante»

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a accusé mercredi l'occupation sioniste de ne laisser entrer à Ghaza qu'une aide «ridiculement insuffisante» face aux besoins du territoire ravagé par une agression génocidaire depuis octobre 2023. «Ce plan est une manière d'instrumentaliser l'aide, en la transformant en outil au service des objectifs militaires des forces (sionistes)», a dénoncé Pascale Coissard, coordinatrice des urgences MSF à Khan Younes, à Ghaza, dans un communiqué. L'aide autorisée dans la bande de Ghaza «n'est qu'un écran de fumée», affirmé MSF, alors que le siège que l'entité sioniste a imposé au territoire palestinien début mars «se poursuit». «L'autorisation actuelle de 100 camions par jour, alors que la situation est si critique, est tout à fait dérisoire», a souligné l'ONG. L'essentiel de la population de Ghaza, soit plus de 2 millions de personnes, dépend quasi entièrement de l'aide qui entre dans le territoire palestinien dévasté par les intensives bombardement et agressions militaires conduits depuis le 7 octobre 2023. MSF indique aussi qu'au moins 20 installations médicales à Ghaza ont été endommagées ou mises partiellement ou totalement hors service au cours de la semaine dernière par l'avancée des opérations terrestres sionistes, l'intensification des frappes aériennes et les ordres d'évacuation généralisés. «Le 19 mai au matin, les équipes de MSF ont rapporté avoir entendu près d'une frappe par minute à Khan Younes», a ajouté l'ONG dans son



communiqué, précisant que l'une de ces frappes a touché l'enceinte de l'hôpital Nasser, à 100 mètres de l'unité de soins intensifs et du service d'hospitalisation gérés par MSF. «C'est la troisième fois en deux mois que l'enceinte de l'hôpital Nasser est frappée, privant une fois de plus les gens de traitements et de soins». L'organisation a également dénoncé les ordres d'évacuations à grande échelle, de l'ar-

mée sioniste, qui limitent la capacité à donner des soins. Lundi, «un ordre d'évacuation couvrant la quasi-totalité de la partie est de Khan Younes, à la limite de l'hôpital Nasser a forcé les gens à se déplacer immédiatement vers la zone d'Al-Mawasi». «Le groupe de gestion des sites de déplacés estime que plus de 138.900 personnes ont été déplacées de force entre le 15 et le 20 mai», a souligné l'ONG.